This is a digital copy of a book that was preserved for generations on library shelves before it was carefully scanned by Google as part of a project to make the world's books discoverable online.

It has survived long enough for the copyright to expire and the book to enter the public domain. A public domain book is one that was never subject to copyright or whose legal copyright term has expired. Whether a book is in the public domain may vary country to country. Public domain books are our gateways to the past, representing a wealth of history, culture and knowledge that's often difficult to discover.

Marks, notations and other marginalia present in the original volume will appear in this file - a reminder of this book's long journey from the publisher to a library and finally to you.

Usage guidelines

Google is proud to partner with libraries to digitize public domain materials and make them widely accessible. Public domain books belong to the public and we are merely their custodians. Nevertheless, this work is expensive, so in order to keep providing this resource, we have taken steps to prevent abuse by commercial parties, including placing technical restrictions on automated querying.

We also ask that you:

+ *Make non-commercial use of the files* We designed Google Book Search for use by individuals, and we request that you use these files for personal, non-commercial purposes.
+ *Refrain from automated querying* Do not send automated queries of any sort to Google's system: If you are conducting research on machine translation, optical character recognition or other areas where access to a large amount of text is helpful, please contact us. We encourage the use of public domain materials for these purposes and may be able to help.
+ *Maintain attribution* The Google "watermark" you see on each file is essential for informing people about this project and helping them find additional materials through Google Book Search. Please do not remove it.
+ *Keep it legal* Whatever your use, remember that you are responsible for ensuring that what you are doing is legal. Do not assume that just because we believe a book is in the public domain for users in the United States, that the work is also in the public domain for users in other countries. Whether a book is still in copyright varies from country to country, and we can't offer guidance on whether any specific use of any specific book is allowed. Please do not assume that a book's appearance in Google Book Search means it can be used in any manner anywhere in the world. Copyright infringement liability can be quite severe.

About Google Book Search

Google's mission is to organize the world's information and to make it universally accessible and useful. Google Book Search helps readers discover the world's books while helping authors and publishers reach new audiences. You can search through the full text of this book on the web at `http://books.google.com/`

A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

Consignes d'utilisation

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

+ *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.

+ *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.

+ *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.

+ *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse `http://books.google.com`

UC-NRLF
$B 258 985

YA 01047

GIFT OF
JANE K. SATHER

SIGILLVM · VNIVERSITATIS · CALIFORNIENSIS
FIAT LVX
MDCCCLXVIII

EX LIBRIS

N° 36. 0 fr. 50

BIBLIOTHÈQUE SOCIALISTE

LE COLONIALISME

PAR

PAUL LOUIS

Col 61624

5

PARIS
SOCIÉTÉ NOUVELLE DE LIBRAIRIE ET D'ÉDITION
(LIBRAIRIE GEORGES BELLAIS)
17, RUE CUJAS

1905
Tous droits réservés

5
91-17

LE COLONIALISME

BIBLIOTHÈQUE SOCIALISTE. N° 36

LE COLONIALISME

PAR

PAUL LOUIS

UNIV. OF CALIFORNIA

PARIS
SOCIÉTÉ NOUVELLE DE LIBRAIRIE ET D'ÉDITION
(LIBRAIRIE GEORGES BELLAIS)
17, RUE CUJAS

1905
Tous droits réservés

JV185
L6

SATHER

)SC

LE COLONIALISME

INTRODUCTION

L'expansion coloniale n'est pas, de nos jours, un phénomène particulier à tel ou tel Etat. Elle est devenue en quelque sorte l'une des caractéristiques du monde contemporain, et apparaît, par suite, comme l'une des manifestations organiques du régime capitaliste.

Aussi longtemps qu'elle demeurait le fait d'une ou de plusieurs puissances isolées, il était permis, sinon de s'en désintéresser, du moins de la reléguer au rang des préoccupations et des événements secondaires. Tant que l'Angleterre, héritière des empires exotiques de la France, de la Hollande, de l'Espagne, ne compta point de rivales sérieuses, dans les continents ou les archipels lointains, le problème ne pouvait surgir en toute sa grandeur. Mais dans le dernier quart du siècle écoulé la répartition politique du monde a été renouvelée : les pavillons européens ont été plantés sur les îles de la Papouasie et dans les bassins lacustres de l'Afrique centrale. Tous les pays, ou peu s'en faut, ont affirmé des velléités de conquêtes ; des dizaines de millions de jaunes et de noirs ont

881660

été assujettis, astreints à l'impôt, incorporés aux milices, forcés au travail le plus pénible et le plus mal rétribué, si bien que leur sort a semblé plus lamentable et plus dur que la condition des prolétaires blancs les moins favorisés.

L'Europe et après elle l'Union américaine, issue de souches européennes, se sont déversées sur toutes les terres qui demeuraient disponibles. Cette occupation brutale évoque les souvenirs historiques des grandes migrations de peuples, des invasions barbares, — des avalanches humaines qui se succédèrent de l'apparition des Cimbres à la prise de Constantinople. Le phénomène est assez ample et assez saisissant pour secouer notre indifférence; il vaut d'être étudié en lui-même, dans ses causes, dans ses conséquences multiples.

Ce n'est pas uniquement parce qu'il s'est, à vrai dire, universalisé, et parce qu'il a brisé tous les cadres, qu'il mérite d'être examiné minutieusement. Il intéresse, au plus haut degré, la vie présente et aussi l'avenir du prolétariat. Il importe de rechercher quelle influence le colonialisme peut et doit exercer sur l'évolution des sociétés, quels éléments pertubateurs il jette dans l'atmosphère, quels effets économiques il engendre nécessairement.

Ces quelques observations précisent le sens de ce petit livre, et en circonscrivent en même temps le domaine. La classe ouvrière, qui sera l'instrument d'unification de l'humanité future, ne saurait pourvoir à toutes ses tâches, si elle ne connaissait exactement le milieu où elle opère.

Or, l'on n'a pas défini tout le régime contemporain, lorsqu'on a signalé l'extension du machi-

nisme, la concentration capitaliste, la ruine de la petite industrie, le déracinement des populations rurales, la crise agricole, le grossissement continu de l'armée prolétarienne, la croissance du chômage. Le développement colonial n'est pas le trait le moins significatif du système. Il pèse à cette heure sur les Allemands comme sur les Anglais, sur les Américains comme sur les Français. Il domine toutes les combinaisons de forces du lendemain, et commande déjà toutes les guerres d'aujourd'hui.

Les congrès socialistes ont inscrit, à plusieurs reprises, le colonialisme à leur ordre du jour ; aux assises d'Amsterdam, en 1904, deux spécialistes en la matière, Hyndman et van Kol, ont remis des rapports qui offrent le plus haut intérêt, mais qui n'embrassent pas l'ensemble des questions posées, et il n'en pouvait être autrement, au surplus, puisque ces rapports devaient être des résumés.

Notre objectif est ici de montrer les sources profondes du mouvement colonial, les caractères généraux qu'il présente, les résultats qu'il a donnés et ceux qu'il engendrera fatalement, la répercussion qu'il aura sur la contexture économique du globe et sur les relations des classes en présence. Notre conclusion se synthétiserait assez bien en ces lignes : le colonialisme, issu du mécanisme capitaliste, déchaîné par les convoitises et par les besoins pressants des possédants, hâte l'effondrement de la société actuelle, exaspère et universalise les conflits sociaux.

CHAPITRE PREMIER

APERÇU GÉNÉRAL DE LA COLONISATION CONTEMPORAINE

C'est dans la période qui s'intercale entre 1880 et nos jours, que toutes les puissances dites civilisées se sont ruées à l'assaut des continents africains et asiatiques; c'est dans ces vingt-cinq années que se multiplient les expéditions, les négociations avec les potentats indigènes, les conventions territoriales.

Les empires exotiques de l'Espagne et du Portugal avaient été étrangement rétrécis par les guerres, les évacuations, les insurrections du passé. Les soulèvements de l'Amérique centrale et de l'Amérique du sud, dans le premier quart du XIXe siècle, avaient à tout jamais dissous les immenses domaines qui avaient fait si longtemps la fierté et la richesse des gouvernements de Madrid et de Lisbonne. De leurs splendides possessions du passé, les deux royaumes ne conservaient plus que des miettes. Les Espagnols tiraient encore quelque profit des Philippines, de Porto-Rico, de Cuba, que pillaient leurs moines, leurs généraux, leurs fonctionnaires civils. On sait comment l'Union, soutenant d'abord les autonomistes des îles, rompit soudain avec la régence de Marie-Chris-

tine et s'appropria à la fois Manille et la Havane. Il restait encore à l'Espagne les Carolines, qui avaient jadis failli lui valoir une guerre avec Bismarck. En 1899, elle les vendit à l'Allemagne. A dater de ce jour, elle a cessé définitivement d'être une puissance coloniale.

Le Portugal a été moins cruellement frappé, mais ses dépendances d'Afrique, quelque étendues qu'elles soient, ne contribuent plus à sa fortune. Depuis qu'il a perdu le Brésil, dont l'histoire propre commence avec celle du Mexique, du Pérou, de la Colombie, de l'Argentine, il n'a jamais marqué la moindre initiative. La pénétration anglaise a habilement séparé l'Angola, que baigne l'Atlantique, du Mozambique, sur l'Océan Indien, et ainsi fermé tout avenir à des terres qui pouvaient être fécondes.

La Hollande a résisté plus longtemps. Java et les possessions voisines de l'Insulinde demeurent sous la tutelle toujours oppressive du cabinet de La Haye. Là, se serre une population autrement nombreuse que celle de la métropole, mais la Néerlande elle aussi se contente des débris d'un empire, et bien qu'elle reprenne de temps à autre sa terrible campagne d'Atjeh elle ne cherche plus à accroître son patrimoine. La colonisation espagnole, la colonisation portugaise, la colonisation hollandaise appartiennent aux siècles écoulés.

L'Angleterre, par contre, n'a cessé de développer la superficie de ses terres et l'effectif de ses sujets. Si l'Europe, dans son ensemble, a

annexé près des trois quarts des continents et des îles, le Royaume-Uni à lui seul occupe bien les deux septièmes du monde habité. On a calculé que de 1885 à 1900 il a acquis de trois à quatre millions de milles carrés, — soit de quinze à vingt fois la France, — avec 60 millions d'hommes. Le contingent total de ses ressortissants doit excéder, à l'heure actuelle, 350 millions. Il a des annexes créées d'ancienne date, telles l'Inde, et les provinces canadiennes arrachées à la France en 1763, le Cap conquis sur la Hollande à l'heure des grandes guerres de l'Empire, l'Australie et la Nouvelle-Zélande. Ce furent là les piliers, en quelque sorte, d'une domination qui s'étendit de proche en proche.

Si l'on examine les récentes acquisitions, celles qui se placent dans le dernier quart de siècle, elles peuvent à peu près s'énumérer comme il suit : Bornéo (1888) ; Weï-Haï-Veï, sur le littoral chinois (1898) ; le Bechuanaland (1895) ; la Rhodesia (1888), c'est-à-dire une immense contrée au nord du cap de Bonne-Espérance ; les districts du Zambèze et du Nyassa (1891), — et l'Ouganda (1890), dans l'Afrique du centre ; l'Afrique orientale (1886-1890) ; la Nigeria, soit une grande portion du bassin du Niger, avec les cités maîtresses de Kano, Bida, Yacoba, et de 25 à 40 millions d'hommes ; le Transvaal et l'Orange (1900) ; la Nouvelle-Guinée (1887).

Mais ce n'est point tout encore. Les Anglais ont étrangement agrandi certaines possessions où ils étaient déjà établis : — l'Inde, par exemple,

que les récentes campagnes du Chitral et du Thibet ont pourvue de bastions renforcés, la Birmanie, les Strait's Settlements, les Etats Malais, les dépendances de la côte occidentale d'Afrique. Si vaste que fût déjà, avant 1880, leur zône de souveraineté, ils l'ont démesurément accrue; ils ont fait beaucoup plus peut-être en comblant certaines lacunes, en supprimant certaines résistances. Maîtres effectifs de l'Egypte, ils ont ressaisi le Soudan égyptien qui leur avait échappé depuis le grand soulèvement Mahdiste; ils ont profité de la campagne de lord Kitchener contre les derviches, pour entamer le chemin de fer du Haut-Nil, qui courra à la rencontre de celui de l'Afrique australe, et amorcera la longue ligne du Cap au Caire. La construction d'une voie ininterrompue, d'une extrémité à l'autre du continent noir, l'exécution du programme conçu simultanément par lord Cromer, l'habile et dur proconsul d'Egypte, et par Cecil Rhodes, le conquistador de la Rhodesia, sera la grande œuvre des années qui vont s'écouler. L'Angleterre se hâtera d'autant plus d'accomplir ce plan colossal, que la victoire japonaise ferme l'Asie aux puissances blanches, et qu'elle devra abandonner toute visée sur la vallée chinoise du Yang-Tsé.

Tout compte fait, l'expansion coloniale récente de la Grande-Bretagne ne le cède pas en importance aux poussées antérieures. Pour la bien apprécier, il faut l'envisager dans son ensemble. Les contemporains s'attachent parfois beaucoup

trop aux détails; ils s'intéressent aux petites expéditions, à certaines annexions, mais négligent les larges conquêtes qui s'opèrent dans l'ombre, et dont la portée pratique est autrement considérable. Pendant des mois et des mois, le monde a été tenu en suspens par la guerre des Boers, par la résistance valeureuse, mais inutile, qu'opposèrent les Kronje, les Dewet, les Delarey; et pourtant la main-mise du cabinet de Londres sur la région du Niger passait presque inaperçue : c'est qu'ici les épisodes romanesques ou héroïques faisaient défaut. Cécil Rhodes n'a vraiment paru intéressant qu'à la veille de sa mort, lorsque déjà était achevée une entreprise qui égale presque celle d'un Clive.

L'Angleterre est le type de la puissance coloniale contemporaine ; nulle autre n'a érigé à ce point le colonialisme en système; nulle autre, après avoir recueilli certains profits, n'a éprouvé aussi tôt les inconvénients du système. Mais les émules furent nombreuses et leur histoire mérite aussi d'être contée en raccourci.

La France, en 1880, gardait de son ancienne domination : les établissements de l'Inde, la Réunion, la Martinique, la Guadeloupe, Saint-Pierre et Miquelon, la Guyane, soit 850,000 âmes; de la période de la monarchie de Juillet et de l'Empire, elle tenait l'Algérie, Mayotte, les établissements de la Guinée et de la côte d'Ivoire, plus ou moins inoccupés, il est vrai, — le protectorat de la côte des Somalis,

demeuré plutôt théorique, — la Nouvelle-Calédonie, quelques îles d'Océanie, le Cambodge et la Cochinchine, le Sénégal, soit un peu plus de 9 millions d'âmes.

A l'heure actuelle, on évalue à près de 52 millions le total de ses ressortissants exotiques. Elle a constitué un vaste domaine en Afrique, de la Tunisie au Fouta-D'jallon, au Congo, et au Tchad. Tandis que l'Angleterre s'étendait sur le continent noir, en suivant la direction du nord au sud et celle du sud au nord, de façon à relier Alexandrie aux grands lacs et les grands lacs au Cap, la France s'attachait à saisir toute la partie massive de l'ouest. Elle n'a pas réussi complètement à appliquer ce programme, parce qu'elle a eu à compter avec le Royaume-Uni d'abord, puis avec l'Allemagne, et avec l'Etat-Indépendant, dont le roi des Belges est le chef ; mais elle a annexé déjà un champ immense, dont la population monte au moins à 30 millions d'unités. Certains de ses dirigeants avaient fait le rêve de joindre la mer Rouge à l'Atlantique, Saint-Louis à Djibouti, et l'expédition fameuse du commandant Marchand parut inspirée par cette idée. Or, l'on sait comment l'impérialisme français dut reculer, à Fachoda, devant l'impérialisme britannique : Djibouti est restée isolée sur le littoral de l'est. Si l'on énumère chronologiquement les conquêtes de la France dans l'Afrique occidentale, on obtient la série suivante : la Tunisie (1880), le Soudan (1880-1893), le Congo (1884), le Dahomey (1893), mais en réalité la conquête

a été de tous les jours, et c'est par une succession de raids souvent inconnus du pays et des Chambres (qui étaient appelées, après coup, à voter les crédits nécessaires), qu'étaient comblées les lacunes, et arrondis les contours de ce domaine africain. Pour prendre un exemple, le plus significatif de tous, l'expansion soudanaise a duré treize années sans interruption.

Madagascar, que sa position insulaire a défendue quelque peu contre une annexion hâtive, mais sur laquelle la France avait jeté de longue date son dévolu, a été définitivement assujettie en 1896. On estime sa population à 2 millions 1/2 d'habitants. Elle est devenue comme le noyau d'un groupe insulaire, qui comprend la Réunion, les Comores et Mayotte.

L'empire Indo-Chinois de la République le cède à peine, en importance, à son empire d'Afrique. Napoléon III avait occupé la Cochinchine et obtenu le protectorat du Cambodge, léguant au régime, qui lui succéderait, 3 millions de sujets jaunes. L'acquisition du Tonkin, de l'Annam et du Laos, (1884-1885, et conventions ultérieures), a porté cet effectif à plus de 18 millions.

Les ambitions des coloniaux français ne sont pas encore satisfaites. Ils espèrent qu'avant longtemps le Maroc sera réduit au sort de la Tunisie; c'est avec peine qu'ils ont dû abandonner à l'Italie l'expectative de la Tripolitaine; c'est avec douleur qu'ils ont enregistré les victoires terrestres et navales du Japon, qui dérobent pour toujours à leurs convoitises

la Chine méridionale, et en particulier cette province du Yunnan, déjà soumise en théorie à une pénétration économique. Quant au Siam, ils feraient volontiers bon marché de son indépendance.

La colonisation russe se caractérise par ce trait, qu'elle opérait dans des contrées limitrophes de la métropole. Alors que la France et l'Angleterre étaient tenues d'envoyer à grands frais des expéditions à travers les mers, les tsars n'avaient qu'à déverser leurs cosaques à l'est et au sud, pour saisir d'énormes provinces. De plus, tandis que la France et l'Angleterre dispersaient leurs domaines sur les continents et les océans, la Russie déployait le sien en Asie. Il est vrai que ce domaine avait fini par comprendre toute l'Asie septentrionale, et qu'il était devenu, par suite, l'un des plus importants en étendue qui fussent au monde.

C'est de longue date que les explorateurs partis de Moscou ou d'ailleurs avaient reconnu la Sibérie, et établi sur elle une suzeraineté nominale. La grande poussée commença sous Nicolas Ier, et l'échec de Pérowski, près de Khiva, en 1837, ne déconcerta point les projets de l'empereur sur les khanats du Turkestan, Boukhara et Khokand devinrent les objectifs essentiels de la campagne. En 1847 était fondé le fort Aralsk, à l'embouchure du Syr-Daria, dans la mer d'Aral : c'était la base des opérations futures ; en 1848, la prise d'Ak-Medjid ouvrit l'ère de la conquête. Sous Alexandre II, la ville de Tur-

kestan, celle d'Aulié-Ata, et finalement celle de Tchemkend (1864), tombent entre les mains des Russes. L'élan est donné : Tchernaïef enlève Tachkend, en 1865, et Romanowski, Khodjend, en 1866. Kaufmann, deux ans plus tard, entre dans Samarcand; le khanat de Khokand et le khanat de Khiva se reconnaissent vassaux. La dernière résistance des Turcomans est brisée par Skobelef, à Geop-Tepe, en 1881. On sait comment, dans les vingt dernières années, le cabinet de Pétersbourg a essayé de tirer parti du Turkestan, en développant ses ressources économiques, et en le reliant à l'Europe par une voie ferrée.

A l'heure où Nicolas Ier lançait ses premières colonnes sur les khanats, il ordonnait l'annexion intégrale du Caucase. Ce programme ne fut réalisé qu'après une guerre de destruction implacable contre le célèbre Chamyl (1859).

Mais c'est surtout vers la Chine septentrionale, que la Russie officielle tournait ses regards. De la construction de Nicolaievsk, à l'embouchure de l'Amour, et du traité d'Aigoun, qui assure à la Sibérie un débouché sur le Pacifique (1858), jusqu'aux événements récents, une pensée assez cohérente et logique a dominé l'action des tsars. Il s'agissait, pour eux, de saisir l'hégémonie de l'Extrême-Orient. La main-mise sur Port-Arthur, après la guerre sino-japonaise ; l'établissement d'une souveraineté déguisée, mais réelle, sur la Mandchourie; l'achèvement rapide du Transsibérien et du Transmandchourien, marquèrent,

dans les dernières années, les intentions du gouvernement impérial. La Corée eût été, à son tour, assujettie, Pékin et Tientsin menacées, si les armées et les escadres japonaises n'avaient déterminé une catastrophe et refoulé la domination russe.

L'Allemagne est une des plus jeunes puissances coloniales, et d'ailleurs, trop tard venue, elle n'a guère fait fortune dans la carrière. C'est avec appréhension, avec réserve que ses pouvoirs publics abordèrent une entreprise, dont, à l'origine, ils contestaient l'opportunité. Avant de seconder les compagnies de commerce fondées à Hambourg, à Lubeck ou à Brême, Bismarck tenta de dégager l'Etat de toute solidarité. Par la force même des événements, il fut entraîné à favoriser cette expansion, et ses successeurs, dociles à la politique mondiale de Guillaume II, n'ont reculé devant aucun sacrifice pour accroître les possessions exotiques.

Les dépendances allemandes comprennent présentement : sur la côte occidentale d'Afrique, le Togoland (1884, 2 1/2 millions d'habitants), et le Cameroun (1884, 3 1/2 millions d'habitants), le Sud-Ouest-Africain (1884-1890, 200,000 habitants); sur le littoral de l'est, l'Afrique orientale (1885-1890, 8 millions d'habitants); en Chine, l'enclave de Kiao-Tchéou (1897, 60,000 habitants), qui devait être un grand foyer d'activité politique et économique; en Océanie, l'archipel Bismarck et les îles Sa-

lomon (1885); les Marshall (1886); les Carolines, les Palaos, et les Mariannes (1897). Dans l'ensemble, l'empire germanique compte ainsi une quinzaine de millions de ressortissants.

Les entreprises coloniales de l'Italie sont demeurées jusqu'ici totalement infructueuses. Depuis son effroyable désastre d'Abyssinie, la péninsule ne possède plus que l'Erythrée, sur la côte de la mer Rouge (450,000 habitants), le sultanat d'Obbia (1889), le pays des Somalis et les établissements du Benadir.

Les Etats-Unis, qui s'étaient gardés pendant longtemps de sortir de leurs frontières continentales, ont annexé, au lendemain de leur guerre avec l'Espagne, l'archipel des Philippines (8 millions d'habitants), Cuba (1,600,000 habitants), Porto-Rico (1 million d'habitants); ils se sont installés également, grâce à une révolution heureuse, dans l'île de Hawaï. Eux aussi ont versé dans la politique mondiale, et peut-être ne sont-ils qu'au début des conquêtes.

L'Etat indépendant du Congo, gouverné au nom du roi des Belges, apparaît comme l'une des créations les plus significatives du colonianisme. Succédant à l'association internationale du Congo, fondée par Léopold II en 1883, il a été reconnu par les puissances en 1884-85, et son statut a été réglé par l'acte de Berlin de 1885. Nous aurons à étudier d'un peu plus près le dé-

veloppement et l'histoire de cette contrée, qui n'est pas une dépendance de la Belgique, — mais, à vrai dire, le domaine d'un groupement de capitalistes, et qui pourtant possède tous les attributs juridiques d'un pays régulièrement administré. Sur une étendue qui représente 82 fois celle de la Belgique, l'Etat indépendant groupe 30 millions d'habitants. Il offre au publiciste, qui envisage, dans ses causes et dans ses conséquences, la poussée coloniale contemporaine, le plus riche des champs d'observation.

CHAPITRE II

LES CAUSES DU COLONIANISME

Le colonialisme contemporain, comme d'ailleurs le colonialisme de toutes les époques, découle du régime économique. L'expansion exotique de notre âge se ramène même à une explication beaucoup plus simple que les migrations des temps antiques. C'est parce que la classe possédante, — la bourgeoisie industrielle et commerçante, — recherche soit des débouchés pour les produits de ses usines, soit un placement pour ses réserves d'argent, soit de nouvelles sources d'exploitation et de richesse, qu'elle a détourné l'action publique vers les entreprises d'outre-mer.

Les anciens ont connu les grands déplacements de peuples. Les cités helléniques détachèrent, pendant des siècles, des rameaux qui s'implantèrent sur tout le pourtour de la Méditerranée. Les Phéniciens semèrent un peu partout des comptoirs qui devinrent, telle Carthage, des empires ; plus tard, les hordes barbares se déversèrent sur Rome expirante, et enfin, à une date moins éloignée de nous, les croisades répondirent au grand assaut de l'islamisme. Mais ces mouvements de masses, qui se transportaient à des milliers de kilomètres

de leur point de départ, n'offraient qu'une rudimentaire analogie avec le phénomène que nous étudions ici. Les excédents de population, les querelles politiques, le fanatisme religieux, les famines successives sont à l'origine de toutes ces poussées soudaines ou continues.

La colonisation espagnole, portugaise, hollandaise des XVIe et XVIIe siècles, ne saurait être assimilée non plus, totalement, en dépit des traits de rapprochement indéniables, à celle de la France, de l'Angleterre ou de l'Allemagne de 1900. C'est avec le temps que les tentatives des particuliers devinrent des entreprises d'Etat, et que l'aristocratie dominante, les pouvoirs publics, dans la péninsule ibérique et aux Pays-Bas, s'intéressèrent aux affaires des mondes nouveaux. Ce n'était pas non plus la seule ambition d'accaparer des plantations, qui entraînait les hommes à affronter les périls des terres inconnues. Nul n'ignore quel rôle jouèrent les sectes réformées dissidentes dans la fondation des colonies de l'Amérique du Nord. Mais déjà la religion n'était plus que le manteau de la rapacité, et le clergé espagnol, en évangélisant le Pérou, le Chili ou la Bolivie, aspirait avant tout à partager, avec les conquistadores, le revenu des mines d'or ou d'argent.

La colonisation hollandaise a pris, au suprême degré, le caractère mercantile. Ce qui la différencie le mieux, de l'expansion européenne de la fin du XIXe siècle, c'est qu'elle n'ap-

paraît pas au même point fatale et nécessaire; c'est qu'elle semble moins un système préconçu qu'une aventure heureuse. Les navigateurs qui quittèrent Amsterdam, à la recherche de domaines à saisir, n'étaient nullement désireux d'apporter aux peuplades noires, jaunes ou rouges, une civilisation plus raffinée ou une religion plus complexe. Ils voulaient se procurer les essences précieuses, les denrées rares, que l'Europe, dans le développement de sa richesse et de son luxe, réclamait à tout prix. Dans certaines îles de leur empire, ils limitaient strictement le nombre des giroflier, afin de maintenir le cours du produit. Ailleurs ils interdisaient aux blancs, sous peine de mort, l'entrée des districts de culture, de peur de toute indiscrétion et de toute imitation. Les Néerlandais introduisirent, avant les Espagnols de Luçon, les pratiques qui fleurissent aujourd'hui au Congo.

C'est une colonisation capitaliste et strictement mercantile que la nôtre, et nous tâcherons d'en montrer le mécanisme. Là-dessus, J. Ferry pensait au fond comme Crispi, et Guillaume II nourrit la même conception que le président Roosevelt, M. Chamberlain ou feu Cecil Rhodes. Alors que les générations antérieures recherchaient l'or ou les marchandises coûteuses, notre génération se préoccupe principalement d'élargir le marché de son industrie, de parer à la surproduction chronique, qui l'accable. Mais les gouvernements, lorsqu'ils sollicitent, des Parlements, des crédits pour

les expéditions de Chine ou d'ailleurs, n'ont garde d'avouer les causes exactes de leurs entreprises. Ou s'ils laissent percer les motifs vrais, ils s'efforcent tout de suite de les masquer par des déclamations creuses et des raisonnements de haute métaphysique sociale. Ces sophismes qui se sont étalés impunément, à la tribune ou dans les journaux, depuis un quart de siècle, il importe de ne les point laisser subsister.

Le peuple, trop souvent sentimental et naïf, détourné de toute perception nette des réalités par l'éducation de l'école primaire, offre à la duperie des mots une masse malléable à merci. Les ministres dirigeants et les économistes, engagés dans le colonialisme, ont accumulé les formules dérisoires, pour le convaincre.

On a accrédité cette idée que plus vaste est le domaine exotique d'une nation, et plus consistant est son prestige. Ferry demandait jadis aux Français s'ils voulaient que leur pays devint « une Suisse », et Seeley, le théoricien de l'impérialisme britannique, écrivait : « Les Etats qui garderont une faible étendue en face de ces colossales agglomérations de la Russie, de l'Amérique, tomberont au second rang. » A ce compte-là, il suffirait d'annexer quelque désert, quelque terre inhospitalière, pour passer ou rester au premier plan des grandes puissances, et la France de 1900, maîtresse de l'Indo-Chine, de Madagascar et du Tchad, l'emporterait, en vigueur relative, sur la France de

1880. L'effondrement actuel de la Russie fait justice de cette thèse, qui n'a jamais, au surplus, été qu'accessoire dans l'esprit de ceux qui la soutenaient. Chauvinisme, mégalomanie idéaliste, phraséologie pauvre, et répétitions conscientes et voulues : voilà tout le fond de la propagande coloniale dans les pays latins et dans les pays anglo-saxons —, en admettant toutefois les fameuses distinctions d'origine éthnique.

Mais à quoi bon s'étendre? Il suffit de cataloguer les arguments forgés pour les besoins de la cause. M. Leroy-Beaulieu fait appel à l'âme même des collectivités humaines, qui doivent sans relâche élargir leur horizon : « La conscience nationale, dit-il, sait que seule la colonisation peut maintenir ouverte cette vaste carrière d'activité et d'expansion, ce champ nécessaire de l'idéal, dont ne peut se passer complètement un peuple qui n'est pas caduc. »

Les devoirs des gens policés, vis-à-vis de ceux qui ne le sont pas, ou qui le sont moins, ont été, des centaines de fois, invoqués. Les groupements politiques de l'Europe occidentale ou centrale, qui jouissent d'une constitution, de certaines libertés, d'un semblant d'ordre public, qui ont réussi à assurer la sécurité des routes et à purger les forêts des bêtes fauves, ont des obligations strictes et inéluctables à l'égard des tribus d'Océanie ou d'Afrique. Peuvent-ils permettre que des roitelets fauchent des milliers de vies humaines, que les

missionnaires soient exterminés, que les trafiquants soient attirés dans d'abominables guet-apens? La civilisation, que nous avons reçue en dépôt des Grecs et des Romains, nous ne saurions la garder immobile, inféconde entre nos mains. De même que les chrétiens et les musulmans firent œuvre de propagande pour leur foi, en parcourant le monde, l'épée à la main ou le cimeterre au poing; de même, nous manquerions à notre tâche la plus sacrée, si nous n'allions pas supprimer, sur la côte de Guinée, les massacres traditionnels, ou abolir la traite sur les grands lacs africains! Ainsi l'humanité est intéressée aux entreprises publiques ou privées des Européens dans les terres vierges. Chaque expédition, chaque conquête, marque un progrès de la justice, de l'ordre, de la science, de la bonté. Ceux qui combattent les aventures, au nom d'on ne sait quels principes erronés, sont des ennemis de l'évolution du monde, des ignorants, des rétrogrades. Un pays se déshonorerait, s'il n'essayait pas d'arracher à sa torpeur séculaire, à sa barbarie honteuse, quelque parcelle des contrées à demi explorées. A l'inverse, il saisit des titres de gloire devant la postérité, s'il accomplit une œuvre utile et durable d'assimilation. Voilà la substance de certains développements que J. Ferry en France, Crispi en Italie prodiguèrent jadis, à l'époque de la grande poussée.

Mais ce n'est pas tout : pour justifier ce programme d'expansion civilisatrice, on a façonné la théorie des races inférieures. Le blanc est

l'homme supérieur ; aucun type d'être vivant ne pourrait être comparé au sien. De même qu'il a domestiqué le cheval, le chameau, l'éléphant et le chien, de même il mettra en tutelle tous les hommes qui ne sont pas blancs. Une volonté providentielle les a destinés à servir, à peiner pour autrui, à travailler sans récompense. En 1866, l'Américain Helper écrivait : « Conformément aux commandements du Tout-Puissant, il faut que tous ceux dans les veines desquels coule du sang noir soient exterminés. » Nous verrons comment ces doctrines furent appliquées littéralement en Australie : les premiers colons algériens étaient fort disposés à les étendre aux Arabes ; les compagnies congolaises, par esprit d'économie bien entendue, ménagent quelque peu la vie de leurs ressortissants, mais partout le dogme de la servitude a été professé. Bien plus, il domine partout la politique des Etats, qui refusent tous droits à leurs « nationaux de couleur », si l'on peut s'exprimer ainsi. Le Peulh et le Cafre, le Bantou et la Papou, le Canaque et l'Annamite, le Hova et le Sakalave, le Krouman et le Maori sont des citoyens de seconde ou de troisième classe. Ils correspondent, à peu de choses près, pour les colonialistes anglais, français, allemands, à l'esclave de Rome ou de Sparte. Nous verrons plus loin à quelles conséquences pratiques a abouti cette conception. Ici, il nous suffit de la signaler.

Lorsqu'on ne mène pas une expédition coloniale pour dégager le drapeau, l'honneur na-

tional, souvent engagés par des individualités dépourvues de mandat, on invoque encore la surpopulation. Remarquez que les gouvernements ont allégué, presque toujours, l'accident, le cas fortuit, pour expliquer leurs dépenses de soldats et d'argent. Chez nous, personne n'aurait songé à prendre la Tunisie, si les Kroumirs n'avaient créé des démêlés de frontière ; et les Anglais ne se seraient pas installés en Egypte, si la sûreté des Européens n'avait été menacée à Alexandrie. Mais enfin les théories générales produisent une impression beaucoup plus profonde que la simple énonciation d'un fait brutal. Le nombre des habitants de l'Europe tend à s'élever, et chaque année des milliers, des dizaines de milliers, des centaines de milliers d'hommes quittent la Belgique, l'Allemagne, l'Italie. N'est-il pas équitable de leur donner une patrie nouvelle, de seconder leur effort, de leur conférer la protection du pavillon ? On n'observe pas que certains pays, tel la France, n'ont pas d'émigration ; — que d'autres, tels l'Italie et l'Allemagne, qui en ont, déversent leur trop plein sur l'Argentine, l'Uruguay, le Brésil, — au lieu de féconder l'Erythrée, le Benadir, ou le Cameroun. Mais c'est là un raisonnement qu'on fait miroiter devant les prolétaires, comme on représente aux possédants, avec Turgot, Talleyrand et Thiers, la nécessité d'expulser, en terres éloignées, les pauvres, les chômeurs, les réfractaires, contempteurs nés de la propriété privée. O colonialisme ! Que de thèses

absurdes l'on échafauda en ton honneur ! — Passons maintenant aux réalités.

Pour beaucoup d'économistes, la fondation des colonies est la meilleure affaire dans laquelle on puisse engager un riche pays. Rouher et J. Ferry exprimaient la même pensée lorsqu'ils saluaient, l'un dans le Mexique, l'autre dans le Tonkin, des placements de pères de famille. La colonisation contemporaine n'est qu'une opération de capitaux.

Il arrive parfois qu'une puissance européenne ou qu'une association de capitalistes, en ouvrant une dépendance exotique à l'exploitation, se préoccupe moins de créer une clientèle pour la cotonnade ou la métallurgie, que de monopoliser, par l'assujettissement du travail noir ou jaune, une matière précieuse. Il est évident que l'Etat indépendant du Congo vise moins à introduire des tissus, des machines ou des couteaux, qu'à exporter la plus grande somme de caoutchouc ou d'ivoire. Certaines dépendances françaises, anglaises, allemandes, de la côte de Guinée apparaissent aussi surtout comme de vastes plantations, mais ce type de colonisations tend à s'effacer de plus en plus devant l'autre.

L'Inde, pour les Anglais, n'est en théorie qu'un marché, où les articles du Lancashire et d'ailleurs doivent s'écouler sans limites. Nos voisins émettent des idées analogues sur le rôle de la Birmanie et du Cap, de l'Australie et du Canada ; et c'est même parce que cette doctrine est fortement enracinée chez eux, qu'ils

ont d'abord donné à M. Chamberlain de si bruyants et si faciles succès. Lorsque la France a annexé la Tunisie, elle n'avait nullement l'intention de susciter une concurrence à sa viticulture ; mais elle comptait répandre chaque année, sur son nouveau domaine, quelques dizaines ou quelques centaines de millions de ses produits manufacturés.

Le trait caractéristique : c'est que la grande expansion coloniale du dernier quart de siècle a suivi, pas à pas, la poussée de la grande industrie.

Du jour où un Etat a renforcé son outillage, substitué la machine au bras humain, et l'usine au petit atelier ; du jour où la concentration capitaliste y a déchaîné ses conséquences logiques et universelles, il entre nécessairement dans la carrière des conquêtes. La constatation est trop simple pour qu'on doive s'y arrêter longtemps.

Jamais l'Allemagne n'avait songé à s'installer sur un autre continent, avant l'heure où elle bouleversa de fond en comble sa structure économique, et où elle déracina sa population agricole, pour l'appeler dans ses centres soudain congestionnés. Ses compagnies de commerce ne se sont formées, préparant les voies aux entreprises d'Etat, que lorsqu'elle était déjà capable de rivaliser économiquement avec la France et l'Angleterre.

Les Américains se sont enfermés, plus d'un siècle durant, dans l'enceinte de leurs frontières. Le territoire de l'Union était assez vaste,

au surplus, pour que nul ne prétendît à le développer encore. Pourtant, et bien avant qu'il ne connût la surpopulation, l'impérialisme a sévi, et une guerre heureuse a doté la République d'un embryon d'empire. Or cette tentative, qui en annonce d'autres, est intervenue au moment précis où l'équilibre de l'activité était rompu, outre-mer, au profit de l'industrie. L'Amérique agricole, l'Amérique qui cultive le blé et le coton, ne cherchait pas un autre champ d'exploitation ; l'Amérique manufacturière, celle qui fabrique de la fonte et de l'acier, celle qui extrait de la houille, se sentait à l'étroit entre le Pacifique et l'Atlantique. Nulle part, la corrélation entre l'expansion coloniale et le développement usinier ne s'est affirmée de façon aussi saisissante.

Pour citer un troisième exemple, et qui n'est pas moins suggestif, nous prendrons le groupe belge-congolais. Le Congo n'est pas une possession de la Belgique, bien que la Belgique ait contribué de ses deniers aux affaires de l'Etat indépendant ; mais si la Belgique n'avait pas été un pays industriel, sa classe dirigeante se serait sans doute désintéressée de l'entreprise du roi Léopold, et celui-ci n'eût point recueilli aussi aisément des capitaux. C'est que de cette terre à caoutchouc et à ivoire, on n'a pas renoncé à faire un débouché pour les ateliers de Wallonie et de Flandre. Un jour viendra, à coup sûr, où les produits actuels de cette colossale contrée se raréfieront, mais on aura cependant créé des besoins aux nègres,

et les manufacturiers y devront trouver leur compte.

La caractéristique de l'industrie, en période capitaliste, est la surproduction inévitable. Comme la concurrence est la loi du monde moderne, comme la fabrication des tissus, ou des chapeaux, ou des brosses échappe à toute règle concertée, et que chaque patron se tient, à cet égard, pour une individualité isolée, chacun cherche à faire rendre à ses salariés et à ses machines le plus possible. Il semble qu'entre le principe même de la concurrence et cet extrême individualisme des entrepreneurs, il surgisse une criante contradiction, car c'est précisément parce que la concurrence s'exaspère que les producteurs devraient se contrôler les uns les autres, mais la réalité est souvent séparée de la logique par un abîme.

Il y a lieu de tenir compte des frais généraux des entreprises ; plus la fabrication est active, et plus le coût des objets diminue, puisque ces frais généraux se répartissent entre un plus grand nombre d'objets ; moins une machine travaille au cours d'une année, et plus elle devient onéreuse à son détenteur. Il y a donc intérêt à la laisser le moins possible au repos. Et de la sorte, au fur et à mesure que se déploie l'outillage mécanique, le fabricant vise à accroître la quantité de ses produits. Comme tous les fabricants raisonnent de même, qu'ils sont moins frappés des inconvénients cruels, mais intermittents, de la surproduction, que des inconvénients chroniques

d'une sous-production, ils s'imaginent toujours que, pour une raison ou pour une autre, ils se soustrairont personnellement à la crise; ils se gardent de limiter leur rendement; et c'est ainsi qu'en permanence, — ou à peu près, — les grands et les petits Etats, où la manufacture s'est implantée, possèdent une surabondance de marchandises.

De là, la nécessité d'exporter, de trouver à l'extérieur une clientèle qui consente à laisser se déverser sur elle ce stock accumulé. L'exportation était aisée, dans le passé, lorsqu'on ne comptait, sur le globe, que quelques pays industriels, et que la France, l'Angleterre et, à un moindre degré, la Belgique et la Suisse, rivalisaient seules entre elles. Mais d'autres nations sont entrées dans la carrière; l'Allemagne et l'Amérique, l'Autriche et la Russie, le Japon et l'Italie, voire même l'Espagne, ont fermé, d'une part, leurs propres marchés aux produits venus d'ailleurs, et d'autre part, ont saisi ou tâché de saisir des débouchés au dehors. Alors la lutte est devenue terrible et implacable : alors chaque Etat, chaque branche d'industrie s'est sentie menacée d'engorgement incessant et croissant, et il a paru indispensable d'étendre l'aire de la « civilisation », pour stimuler la demande générale. Voilà la vraie raison de la colonisation moderne.

La conquête exotique, le colonialisme, résulte donc de la diffusion du système capitaliste. Aussi longtemps que celui-ci ne s'était pas déployé sur toute l'Europe, et n'avait pas englobé, de

plus, le Japon et l'Amérique, l'expansion territoriale des puissances avait pu s'opérer lentement et timidement. Elle a semblé une nécessité, le jour où la surproduction a partout prévalu, avec le nouvel outillage. Elle a pris, dans les dernières années, tous les traits de la fatalité.

La classe possédante a dû coloniser, sous peine de mort. Au risque de périr, avant l'heure, sous l'entassement de ses produits manufacturés, elle a été entraînée à chercher, sabre au poing, des clients. Elle ne s'est préoccupée ni de la religion chrétienne, ni de l'humanité, ni de l'évacuation des régions surpeuplées, ni d'aucune idée morale, ni d'aucune fin politique, mais uniquement de ses intérêts les plus immédiats. Cette histoire est celle de l'aristocratie dirigeante du monde envisagée dans son ensemble, car elle s'applique aux métallurgistes de Pittsburg, du Creusot et de Seraing, comme aux tisseurs des Flandres et du Lancashire, comme aux verriers du Nord et d'Allemagne. Le colonialisme est la dernière carte du capitalisme : or, — et la conséquence est décisive pour la bourgeoisie,—le colonialisme aboutit finalement à répandre le capitalisme sur toute la surface des terres, c'est à dire à surexciter la concurrence, et la surproduction, c'est-à-dire aussi à supprimer les garanties qu'il semblait contenir, et à porter à l'extrême le péril qu'il devait écarter ou atténuer.

CHAPITRE III

GUERRES ET RÉVOLTES

La pénétration pacifique n'est qu'un vain mot, une formule creuse qu'on jette en pâture aux exprits ingénus, et qui finalement ne dupe plus personne. La guerre et l'insurrection armée constituent le fond des histoires coloniales. Si l'on s'attache spécialement à l'expansion exotique de la France depuis 25 ans, on s'aperçoit que la violence y a tenu une part prépondérante. Les faits se déroulent toujours avec une régularité, qu'on pourrait taxer de monotone : quelques capitalistes français se créent des intérêts dans une contrée asiatique ou africaine ; des diplomates s'en vont négocier des traités équivoques avec les pouvoirs locaux, et tâchent peu à peu de transformer l'accord d'amitié ou de libre négoce en tutelle économique et militaire. Au bon moment, le gouvernement obtient d'une banque, d'un établissement de crédit, que quelques millions soient prêtés au sultan ou au roi du pays. Ensuite, un beau jour, des difficultés éclatent, dont l'origine manque parfois de clarté. Des pillards, dont l'existence peut demeurer fictive, tels les Kroumirs de Tunisie, sont dénoncés à l'émotion publique ; le drapeau est insulté et l'honneur national

atteint dans la personne de quelques usuriers officiels; et vaguement d'abord, puis en termes plus précis, les journaux de la bourgeoisie préconisent l'emploi de la force. Il n'est pas d'exemple qu'une expédition, voulue par un ministère, n'ait pas eu lieu. Pour obtenir les crédits nécessaires, il suffit de ruser, de saisir le moment, et surtout de solliciter le bon vouloir des députés et des sénateurs, lorsque les troupes sont déjà désignées et les transports tout prêts. Ou encore, — le procédé est un peu plus délicat, mais plus commode, au fond, — c'est en période de vacances qu'on provoque l'incident suprême, et la dignité du pays est tellement compromise, qu'il devient impossible d'atermoyer. On demande, par la suite, non plus une autorisation de dépenses, mais une simple sanction, qui n'est jamais refusée, et le Parlement, satisfait d'être affranchi de toute initiative, se réjouit de l'audace du cabinet.

Il est admirable de noter, au Palais Bourbon, la permanence des majorités qui ont accordé les budgets des campagnes. Les dotations du Tonkin réunissent 370 voix en 1883, 354 en 1884, 374 en 1885; celles de Madagascar, 372 en 1885 et 377 en 1894; celles du Dahomey, 314 en 1892; celles du Soudan, 387 en 1892. La minorité contraire oscille de 107 à 177. La majorité a toujours été si forte et si consistante, que les ministres responsables trouvaient, dans sa fidélité, un encouragement à continuer, c'est à dire à renouveler les envois de troupes. Quant à

l'opposition, ils tâchaient de la désarmer par de bonnes paroles, jurant expressément que cette affaire était la dernière, et que l'ère des annexions allait se clôturer; et l'opposition qui n'est pas toujours composée de méchantes gens, ou d'adversaires de parti pris, croyait parfois sincèrement qu'on ne verserait plus une goutte de sang.

On en a versé pourtant beaucoup, et l'on ne saurait citer une terre, si déshéritée soit-elle, qui n'ait été achetée par la France, ou par ses rivales, au prix du carnage. L'histoire de l'Algérie est une des plus dramatiques qui soient. La Tunisie a été confisquée par un débarquement de troupes; le Soudan n'a été acquis qu'après de multiples campagnes, des épisodes tragiques, comme celui de la colonne Bonnier à Tombouctou, des massacres réitérés, qu'on s'efforça vainement de dissimuler. La conquête du Tonkin, qui coûta 300 millions de 1881 à 1885, a creusé de larges sillons dans notre armée; le Dahomey imposa de durs sacrifices à nos soldats. Madagascar nous valut 3,000 morts, c'est à dire qu'un cinquième de l'effectif resta sur le terrain; certaines unités perdirent jusqu'à 40 0/0 de leur contingent. Ainsi il n'est pas une de nos possessions récentes qui ait connu ce qu'on persiste à appeler la pénétration pacifique, —pas une qui ait été saisie par la persuasion. Partout s'est exercée la violence. Il a fallu, pour dompter les résistances fort naturelles des indigènes, qui ne trouvaient aucune compensation à la perte de leur liberté,

dépêcher jusqu'à 20,000, jusqu'à 35,000 hommes. Et à l'heure où nous écrivons, cette procédure barbare est toujours en vigueur; des colonnes françaises sévissent toujours dans le centre africain, bien que Rabah ait succombé, après Samory, et que l'empire de la terreur se soit étendu sur d'immenses régions. En février 1905, près de Yao, sur les confins de Wadaï, 400 indigènes étaient encore jetés à terre par nos balles.

L'histoire de la colonisation anglaise ressemble, trait pour trait, à celle de la colonisation française. L'Inde a été annexée, puis agrandie par une série de campagnes, la dernière en date étant celle du Thibet. L'Egypte ne coûta, par elle-même, que peu de peine au général Wolseley; mais Alexandrie avait été bombardée, et c'est sur le haut Nil que le sang coula, lorsque les troupes à la solde du cabinet de Londres se heurtèrent au soulèvement Mahdiste. La destruction de la colonne Hicks et la chute de Gordon à Khartoum comptent parmi les événements les plus significatifs de l'expansion britannique; et quand, bien plus tard, le général Kitchener reprit la conquête du Soudan égyptien, sa marche fut marquée par d'effroyables massacres de Derviches. La Nigeria, le pays des Achantis, l'Ouganda, pour citer seulement ces contrées, ne sont tombés aux mains des officiers de la reine Victoria qu'après de multiples et onéreuses collisions. La longue guerre des Boers, qui imposa au Royaume-Uni un gigantesque effort, qui lui infligea des

deuils cruels, et concentra, sur deux petits peuples, toute sa puissance offensive, faucha plusieurs dizaines de milliers d'hommes. Et la paix majestueuse de la Rome antique ne règne pas encore partout dans l'Empire britannique. A chaque instant, une nouvelle campagne peut être entreprise dans ce désert du Somaliland, où les colonnes anglaises ont subi de graves échecs en 1903 et 1904. Comme la France, le Royaume-Uni peut dire qu'il n'a pas connu d'année sans campagne, et si l'on demandait à son gouvernement quelles terres il a gagnées par la douceur, il serait fort embarrassé pour faire une énumération.

L'Italie, plus que toute autre nation, a expérimenté les difficultés pratiques du colonialisme. Alors que la France et l'Angleterre venaient à bout des résistances indigènes, elle a eu l'infortune de se heurter à un Etat à peu près organisé, l'Abyssinie, qui lui a porté de terribles atteintes.

Si elle s'était imaginé établir des tutelles sans coup férir, elle a payé lourdement son erreur. Le négus Ménélik à Dogali, à Ambalagi, à Adoua, a vengé tous les peuples africains, qu'on avait asservis.

L'Allemagne n'a pas non plus éprouvé la fameuse pénétration pacifique ; et l'Union Américaine n'a planté son pavillon sur Cuba et sur les Philippines qu'après avoir livré des batailles aux flottes et aux armées de l'Espagne.

Au surplus, à toutes les époques de l'histoire, la colonisation s'est entourée de brutalités. S'il est arrivé que des peuplades ont livré passage

aux blancs et négocié des pactes d'amitié avec les chefs de missions, c'est qu'elles n'avaient pas encore entendu parler des puissances européennes, et qu'elles se méprenaient sur leurs intentions. La révolte a toujours suivi, à brève échéance, la signature de ces contrats de vassalité — au Congo, par exemple; et le récit des pillages et des exécutions, qu'ordonnaient les fonctionnaires nouveaux, se répandait assez vite pour que la cordialité des tribus se changeât en férocité.

Les gouvernements appellent généralement pénétration pacifique une entreprise qui tend à exploiter un territoire, sans recours immédiat aux armes. Mais le caractère de la tentative ne tarde pas à changer et nécessairement; ou bien les indigènes commettent des meurtres, molestent les personnes et attaquent les propriétés, et alors il semble qu'il y ait légitime défense, et que la répression soit de rigueur. Ou bien les aggravations de charges fiscales, les appels de corvéables, les avanies de toute nature qui sont infligées aux natifs, surexcitent leur colère et les rassemblent en un groupement unique, qui déclare l'insurrection. Si la conquête violente ne précède pas toujours la proclamation de la souveraineté, elle accompagne presque obligatoirement toute main-mise européenne.

Et comment en serait-il autrement ? Pourquoi les blancs, qui portent si haut la fierté nationale, — qui enseignent dans leurs écoles l'inévitable antagonisme des sociétés humaines, — qui

tiennent pour lâcheté toute soumission à l'étranger, réclament-ils, des soi-disant races inférieures, une docilité à leurs yeux condamnable et méprisable ? Le Français qui accepterait la tutelle allemande, l'Allemand qui accepterait la tutelle française, serait regardé comme indigne ; mais le Français et l'Allemand jettent des cris de stupeur, et déplorent la violation de la justice immanente, quand le Dahoméen ou le Hottentot revendiquent leur droit à vivre libres.

La domination européenne, implantée par la force, ne se maintient que par la force. Aucune puissance ne demeurerait une année maîtresse des possessions acquises, si elle les dégarnissait de troupes.

Quelque indolent que paraisse le peuple indou, quelque docilité de surface qu'il offre au service civil anglais, nul n'ignore, qu'à chaque instant, il frémit en ses profondeurs. Le grand soulèvement de 1857, qui manqua affranchir la Péninsule, et qui fut dompté par une surabondance de cruautés, pourrait se renouveler demain. A vrai dire, jamais les Indous ne se sont totalement résignés. Ils n'acceptent leur servitude, que parce qu'ils n'ont pu encore la briser ; et ils se contentent, dans leur faiblesse, de protester sans relâche contre le régime administratif et militaire qui pèse sur eux.

Le gouvernement britannique les a enveloppés d'un réseau de police et d'espionnage aux mailles presque invisibles. 125,000 fonctionnaires de tout ordre, de toute importance, contrôlent les actes et jusqu'aux pensées.

Semant la corruption à pleines mains, disposant d'inépuisables fonds secrets, ils s'enquièrent des moindres mouvements, si bien que tout élan subit devrait être prévu et prévenu. Mais il y a plus : la force de la souveraineté anglaise réside surtout dans le développement des voies ferrées, — subordonné aux nécessités de la stratégie intérieure, — et dans la composition de l'armée.

L'insurrection de 1857 fut une leçon dont la métropole tira grand profit. Au moment où les cipayes célébrèrent le centenaire de la bataille de Plassey en courant aux armes, les troupes indiennes ne comprenaient que 40,000 Européens contre 215,000 natifs, c'est à dire que la proportion n'était même pas de 1 à 5. Au lendemain de la victoire, le premier soin du Royaume-Uni fut de réformer cette milice, et à l'heure actuelle, la proportion des Européens dépasse le tiers.

Pour l'ensemble de l'armée, l'on compte 5,216 officiers européens contre 1,578 officiers indigènes, 70,672 soldats européens contre 135,853 soldats indigènes; l'artillerie ne comprend que 2,000 servants indigènes contre 12,916 européens.

Ce sont ces forces militaires qui sont la sauvegarde de la mainmise britannique; car les princes de la Péninsule savent, par expérience, que la plus légère sédition serait châtiée avec une extrême rigueur. Dans les autres parties de leur empire, dans toutes celles du moins où subsistent des populations noires ou jaunes,

les Anglais ont organisé des milices qui, au premier signal de révolte, sévissent sans pitié. La répression des Matébelés, dans l'Afrique australe, qui précèda presque immédiatement la guerre des Boers, est demeurée comme un sinistre exemple.

A vrai dire, il n'est pas une nation blanche qui, à un moment quelconque, puisse saluer la pacification intégrale de son domaine. Pour s'en tenir aux faits les plus récents de notre histoire coloniale, — à ceux de l'année 1905, il est indéniable que des rébellions graves se sont produites à Madagascar et dans l'Indo-Chine.

Dans la grande île de l'Océan Indien, le soulèvement de la province de Faranfagana, qu'on a essayé de dérober d'abord à la connaissance du public, a nécessité un réel effort militaire. Des officiers et des miliciens ont été tués ; des résidents européens assassinés ou menacés ; en revanche, les colonnes expéditionnaires ont brûlé de nombreux villages. Du même coup est apparue la fragilité de l'œuvre du général Galliéni, que d'aucuns présentaient comme le type du colonisateur humain et pacifique, et dont on vantait sans mesure la haute tolérance.

Les premiers mois de cette année ont été aussi marqués par des incidents assez caractéristiques au Tonkin, dans l'Annam, et jusqu'au Cambodge et en Cochinchine, occupés de plus longue date pourtant. Aux environs de Saïgon, une véritable bataille a été livrée à une bande d'agitateurs. Tout près d'Hanoï, on a dénoncé la propagande anti-française qui s'est traduite

parfois par des actes. L'Indo-Chine, qui avait semblé s'assoupir, après la capture des derniers pirates, (on appelait souvent ainsi des hommes dont on glorifierait ailleurs le patriotisme), s'est réveillée à la fin de l'administration de M. Doumer. Plus loin, nous aurons à envisager les raisons de désaffection que les indigènes puisent dans le régime en vigueur. Pour l'instant, il nous suffira de dire que les victoires japonaises ont suscité un inétrêt, tout naturel au surplus, parmi les populations indo-chinoises, et si celles-ci n'étaient pas surveillées par une armée de 34,000 hommes, il est vraisemblable qu'elles auraient fait bon marché de la souveraineté française.

Ainsi partout, dans l'empire colonial de la République, c'est la force armée qui reste le support de l'autorité. L'Algérie, qui a déjà profité des désordres de 1870-71 pour s'insurger, et où des ferments de troubles subsistent toujours, (témoin l'incident tragique de Margueritte), n'est contenue que par la présence de divisions à effectif complet. Le Soudan n'a été dominé que par des répressions successives, et l'on ne saurait même dire que la sécurité y règne réellement. Des années et des années s'écouleront encore, avant que le joug de la France y soit toléré. Les nègres ne cèdent ni à l'influence de la civilisation supérieure, dont ils n'ont cure, ni aux protestations humanitaires, dont ils ont trop de motifs de se défier : ils s'inclinent devant la puissance des fusils et des canons, quittes à retarder leur révolte jusqu'au

jour où ils sentiront le moment opportun. Et c'est pourquoi les Etats qui détiennent de vastes territoires exotiques sont tenus à une extrême prudence dans leur politique générale. S'ils étaient jetés dans une conflagration européenne, ils se trouveraient immédiatement aux prises avec mille difficultés, dans leurs annexes lointaines. La France devrait, en ce cas, appréhender l'insurrection algérienne et indo-chinoise, sans compter les troubles secondaires; et la Grande-Bretagne maintiendrait malaisément ses sujets de l'Hindoustan, qui pousseraient des clameurs de triomphe et d'enthousiasme, à sa première défaite.

L'Allemagne, qui a la chance de commander à un empire colonial moins développé, se heurte pourtant à d'incessantes révoltes. Après avoir envoyé des expéditions châtier les tribus du Cameroun et de l'Afrique orientale, après avoir repoussé des assauts multiples autour de Kiao-Tchéou, en Chine, elle s'attache depuis un an à réduire les Herreros de l'Afrique australe; c'est un corps de 10,000 hommes, spécialement choisis, qu'elle a dû dépêcher dans des déserts sans valeur, pour restaurer son prestige singulièrement compromis. Un lieutenant-général a été mis à la tête de cet effectif. Pour un résultat dérisoire, le gouvernement de Berlin a dépensé des sommes considérables et exposé des vies humaines.

Les milices du roi des Belges au Congo, les troupes américaines aux Philippines sont occupées sans trève à pourchasser les rebelles, à

saccager des villages, à ramener des captifs. Pendant 30 années, les Hollandais ont guerroyé contre les indigènes d'Atjeh, qu'ils croyaient à chaque instant soumis, qui reprenaient, après chaque défaite, une lutte inlassable.

On peut dire sans crainte d'erreur, que toute colonie où la population native subsiste en nombre et garde sa vigueur, constitue un foyer de révolte. Tantôt le soulèvement s'étale au grand jour, et alors des blancs succombent dans les rencontres, si inégales que soient les armes employées. Tantôt il couve dans l'ombre, comme il arriva jadis en Nouvelle-Calédonie, pour faire une soudaine explosion, qui stupéfie les administrations, si inquisitoriales qu'on les puisse supposer.

Pour étouffer les ferments de sédition, il n'est qu'un moyen, qui consiste à supprimer les indigènes par la famine, par l'alcool, ou par les exécutions continues. Ainsi ont été détruits les Peaux-Rouges aux Etats-Unis, les Australiens, les Maoris de la Nouvelle-Zélande. Mais c'est la condamnation même de la colonisation qu'elle ne réussisse à se maintenir que par le crime. En fait, et nous le verrons plus amplement encore, l'expansion contemporaine ne se conçoit point en dehors de la violence initiale, de la répression sauvage, de la brutalité du commandement, des exactions de toute nature, du terrorisme officiel. Les traitements infligés aux indigènes, — en période de calme, — complètent dignement les mesures de conquête ou de coërcition temporaire.

CHAPITRE IV

LE COUT DES COLONIES

La conquête et l'exploitation des domaines exotiques sont des opérations coûteuses, on pourrait presque dire des caprices de luxe. Lorsque les peuples modernes s'imaginent qu'ils font de bons placements, en asservissant quelques millions de barbares, ils se trompent singulièrement. C'est du moins la conclusion qui ressort de toute brève comparaison entre les profits coloniaux et les dépenses coloniales. Mais le principe, auquel il faut se référer, pour établir pareille confrontation, n'est pas celui de l'intérêt national : seul l'intérêt de la classe possédante peut entrer ici en compte. Cette classe possédante touche les revenus intégralement, mais n'acquitte qu'une faible part de l'impôt, et encore cette faible part retombe-t-elle sur le prolétariat. Le colonialisme est une entreprise économique déplorable lorsqu'on considère l'ensemble de la nation ; il n'est plus qu'une entreprise médiocre, si l'on examine les rouages profonds du système, et si l'on songe exclusivement à ses inspirateurs et à ses bénéficiaires.

Nous avons vu que l'assujettissement des terres lointaines devait parer aux besoins du

capitalisme, et lui fournir de nouveaux champs d'exercice et de spoliation. Or, c'est la collectivité tout entière qui paie les frais des expéditions, qui solde le coût des corps d'occupation permanente ou des administrations civiles. C'est la collectivité tout entière qui garantit aussi les arrérages des dettes coloniales, lorsque ces dettes, comme il advient en France, sont contractées sous la tutelle de la métropole. Le prolétaire français verse, tous les douze mois, quelques décimes pour l'entretien des troupes du Tonkin, du Wadaï et de Madagascar. Il contribuera éventuellement à servir des annuités aux porteurs de la rente indochinoise. La nation inscrit à son passif les débours, qu'exigent la mise en valeur ou le simple élargissement de l'empire. Et voilà pourquoi les parlements du XIXe et du XXe siècle, qui représentent surtout les convoitises des dirigeants, — les pouvoirs exécutifs qui gèrent les intérêts de la bourgeoisie, n'hésitent pas à donner des sommes croissantes pour le colonialisme, et à gaspiller sans ménagement les crédits une fois consentis. C'est la bourgeoisie qui en bénéficiera de toutes façons : en émoluments de fonctionnaires, en fourniture de matériel, en adjudication de travaux publics.

Les dépenses coloniales, qui sont lourdes pour tous pays, peuvent affecter des formes diverses, selon que le métropole assigne à ses dépendances des budgets autonomes, ou qu'elle inscrit à son propre budget des subventions régulières. La première méthode est celle du

Royaume-Uni ; la seconde, celle de la France et de l'Allemagne. La Grande-Bretagne, en apparence, ne consacrerait que quelques dizaines de millions annuellement à ses immenses possessions. La réalité est tout autre : il faut faire état des frais d'expédition, des arrérages d'une dette issue parfois des campagnes exotiques, et aussi du développement des crédits de la guerre et de la marine.

Les derniers tableaux statistiques du Royaume-Uni n'évaluent, qu'à de faibles sommes, les contributions de la mère-patrie aux dépenses coloniales. Il n'importe guère de s'y arrêter. Par ailleurs, l'on sait que le budget de l'Inde s'élève à 1,600 millions, et celui de l'Australie à 800; la Nouvelle-Zélande équilibre ses bilans financiers à 160 millions ; le Cap et la Natalie réunis, à 300 millions, le Canada et Terre Neuve à 310, Ceylan à 45; les autres colonies offrent naturellement des devis moins forts, qui tombent à 15 millions pour Maurice et à 13 pour la Guyane. On sait aussi que toutes ces communautés anglo-saxonnes ont des dettes qui montent à tout près de 16 milliards. L'Inde doit 5,750 millions; l'Australie, 5,125; la Nouvelle-Zélande, 1,400; le Cap et le Natal, 1,200; le Canada et Terre-Neuve, 2 milliards; la Guyane 25 millions et l'île Maurice, 30; les diverses Antilles, 157; Ceylan, 147; le Transvaal et l'Orange, 80; la Gambie, 90; les Etats Malais, 77; les différents protectorats africains, 70.

On pourrait donc croire qu'entre la métropole et les colonies, subsiste un lien financier

extrêmement ténu ; que celles-ci, pour la plupart, n'attendent rien de celle-là, et qu'en somme, le prolétariat ne contribue que vaguement aux frais d'exploitation de l'Empire.

Ce serait là un aperçu très faux de la situation. Les vraies dépenses coloniales anglaises sont celles qui n'apparaissent en aucun chapitre particulier, et qui se dissimulent, tout au rebours, sous les grandes rubriques générales de tout budget moderne.

Plus loin, nous envisagerons le développement du militarisme terrestre et du marinisme ou militarisme naval, dans leurs rapports avec le colonialisme. De toute évidence, si les puissances ont fortifié leurs armements, et surtout construit des flottes bien plus nombreuses et onéreuses que celle du passé, c'était en grande partie pour défendre les annexes acquises sur les océans, ou pour saisir les annexes d'autrui. Or, l'Angleterre, plus que tout autre Etat, a grossi ses budgets, dans les dernières années; plus que tout autre, elle a poussé son programme naval. Comment ne pas imputer aux colonies une large portion du capital dépensé ? Il est certes très malaisé de chiffrer cette portion, même approximativement, mais il n'en est pas moins équitable de présenter une considération dont la légitimité éclate à tous les yeux.

Pourquoi ne pas tenir compte aussi des frais d'expéditions ? Lorsqu'on affirme que l'Angleterre entretient son énorme empire presque sans bourse délier, on oublie seulement que

chacune de ses guerres d'occupation a absorbé des millions, parfois des centaines de millions et des milliards. A l'heure actuelle, le devis des campagnes stériles du Somaliland excède 70 millions. De 1899 à 1901, la guerre sud-africaine a prélevé, sur les budgets annuels, 1,475 millions au total.

Restent encore les emprunts contractés pour faire face à telle conquête, que les recettes ordinaires étaient impuissantes à soutenir. La guerre sud-africaine a grossi la dette britannique de 4 milliards; c'est à dire que chaque année, en dehors de tout amortissement, les contribuables du Royaume-Uni doivent verser de 100 à 120 millions pour couvrir les dépenses d'annexion du Transvaal et de l'Orange. Ainsi apparaît erronée la thèse de la quasi-gratuité du colonialisme anglais. A l'inverse du Royaume-Uni, la France a un budget colonial apparent des plus considérables. Ce budget s'est élevé d'année en année, avec une rapidité vertigineuse. Mais c'est surtout à dater de 1890, que la croissance s'est accusée, et qu'elle a exclu toutes limites.

En 1820, — il ne s'agissait alors que de pourvoir à d'anciennes colonies : la Réunion, la Guadeloupe, la Martinique, la Guyane et les comptoirs de l'Inde, — le coût n'excédait pas 5 millions; dix ans plus tard, l'Algérie n'entrant pas encore en compte, il atteignait 7 millions et demi. L'Algérie demeurant toujours en dehors, comme si elle n'était pas, à proprement parler, une colonie, le total passait à 10 1/2 millions en 1840,

à 20 en 1850, à 21 en 1860, à 26 1/2 en 1870, à 31 1/2 en 1880. Dans l'intervalle, la France avait opéré quelques annexions.

Ce budget a presque quadruplé de 1880 à 1905, et jamais la subvention de la métropole à l'Algérie n'y a été incorporée, quelque onéreux que fût l'entretien de tout un corps d'armée.

Les chiffres votés par les Chambres, en début d'exercices, et les crédits supplémentaires mis à part, sont :

1897, 83 millions; 1898, 101; 1900, 126; 1902, 113 1/2; 1904, 113.

Voilà pour les prévisions : bon an, mal an, il y faudrait ajouter une quarantaine de millions, pour toucher approximativement à une réalité très partielle. En 1902, bien qu'aucune expédition n'ait signalé cet exercice, l'on a évalué les dépenses régularisées en pratique à 154 millions.

Si l'on compare ces contributions métropolitaines à celles qu'ont versées les dépendances elles-mêmes pour leurs propres besoins, on constate, que de tout temps, le partage s'est fait par moitié. En 1891, la France payait 69 millions sur 148 millions de dépenses totales; en 1901, 125 millions sur 249 millions. Comme les annexes exotiques doivent servir les intérêts du capitalisme dirigeant, celui-ci admet parfaitement la nécessité de leur prêter un concours pécuniaire ininterrompu.

Le budget colonial français s'applique, au reste, principalement à l'entretien des troupes d'occupation. On est très frappé, lorsqu'on le

regarde d'un peu près, du caractère presque essentiellement militaire qu'il offre. Les travaux publics, les entreprises de mises en valeur n'y prennent qu'une place restreinte : l'armée absorbe environ les quatre cinquièmes du total.

D'après les dernières prévisions, ces dépenses de souveraineté ou de conquête dissimulée atteignaient 89 millions. La métropole donne 1 million et demi aux Antilles et aux colonies du Pacifique, 6 millions et demi à l'Afrique occidentale, 2 1/2 au Congo, 20 millions à l'Indo-Chine, 8 millions 1/2 à Madagascar, pour la seule solde des troupes. Le commissariat s'inscrit pour plus de 2 millions ; les frais de passage et de route pour 7 millions ; la remonte pour près d'un million; les vivres et fourrages pour 16 millions; l'habillement, le campement, le couchage, pour 6 millions 1/2 ; les bâtiments militaires pour 1 million ; l'artillerie et les constructions militaires pour 7 millions; la défense des colonies pour 7 millions.

Comme ce budget comprend des chapitres distincts et des chapitres globaux, de beaucoup les plus nombreux, il est impossible, ou à peu près, de faire des décomptes spéciaux pour chaque possession. Du moins peut-on dire que le coût militaire de l'empire indo-chinois, pris isolément, n'est pas inférieur à 40 millions environ, dont 20 millions de solde, 6 millions de vivres et fourrages, 3 1/2 pour l'artillerie et les constructions militaires, 3 millions pour l'arsenal de Saïgon. C'est là un budget de guerre

égal à celui d'un petit Etat, et que les événements actuels aboutiront à renforcer encore.

Mais, à ce compte, la France entretient, de Saïgon à Hanoï et à Lao-Kaï, une armée permanente de 34,000 hommes, deux fois et demie plus considérable, toutes proportions gardées, que celle préposée par les Anglais à la garde de l'Inde.

De 1891 à 1901, les dépenses militaires de nos colonies, part coloniale et part métropolitaine additionnées, ont passé de 48 à 113 millions; de 1901 à 1905, la part métropolitaine est demeurée immuable, parce qu'un certain ralentissement, dû à une pression croissante de l'esprit public, s'est manifesté dans l'activité des colonnes. Il n'en reste pas moins qu'en quatorze années, les effectifs que la France nourrit en Asie, en Afrique et ailleurs, ont été portés de 30,000 à 55,000 hommes.

Le coût des services civils apparaîtra maintenant quelque peu restreint, mais il correspond pourtant à un excès de fonctionnarisme dénoncé à chaque instant.

Cet abus de la bureaucratie coloniale, comme l'abus de la bureaucratie en Europe, tient à l'essence même du régime gouvernemental.

La tactique de la bourgeoisie capitaliste consiste à opérer sur le revenu public les plus larges prélèvements, soit pour nantir ses fils de sinécures suffisantes, soit pour attacher à sa cause le plus grand nombre d'hommes de toutes catégories.

Si elle ne trouvait pas moyen de réagir contre

les déclassements, que provoque de jour en jour l'évolution économique, — si elle livrait totalement à leur sort les petits bourgeois, entraînés dans les catastrophes commerciales, écrasés par la concurrence des grands industriels et des grands magasins, — si elle ne conférait pas des avantages personnels à des citoyens dépouillés de leurs biens et dénués de tout, la subversion sociale apparaîtrait autrement menaçante. L'effectif des gens qui sont intéressés au maintien du système se réduisant progressivement, les derniers supports ne tarderaient pas à crouler. Mais le fonctionnarisme intervient, qui offre des places, et qui constitue proprement un outil de corruption et de division. Il est des chances pour que les candidats, choisis entre cent ou mille, qu'on dote d'un poste plus ou moins bien rétribué, s'érigent en défenseurs de la société capitaliste. Un révolutionnaire nanti sent bien vite décroître en lui l'énergie d'attaque. Et voilà pourquoi la bourgeoisie, au lieu de réduire le contingent des fonctionnaires qui, dans l'Etat français, représente plusieurs centaines de milliers d'individus, s'attache à l'accroître sans relâche. Le budget national, alimenté par la contribution des prolétaires, n'est-il point là pour parer à toutes les prodigalités ? Les colonies donnent un champ nouveau à l'expansion de la bureaucratie ; n'y faut-il pas, comme en Europe, des percepteurs, des receveurs de l'enregistrement, des douaniers, des gendarmes, des inspecteurs des forêts, des agents-voyers, des ingénieurs des mines, des contrôleurs, sur-

veillants, administrateurs de toute nature; et si ces multiples agents ne sont pas indispensables, n'est-il pas facile de proclamer leur nécessité, en invoquant des arguments qui iront au cœur des représentants du peuple ?

C'est de la sorte que, de 1891 à 1901, le personnel civil était porté dans l'empire exotique de la France, de 3,750 à 7,560 unités. La Guadeloupe, à elle seule, compte 1,152 fonctionnaires, la Martinique, 973, la Réunion, 904! Ne sied-il pas que les colons soient gouvernés comme leurs frères de la métropole, et ne leur ferait-on pas injure, si l'on simplifiait à leur usage les formalités administratives ? Un voyageur signalait tout récemment l'effroyable gaspillage de sinécures qu'il avait noté — non point en Nouvelle-Calédonie ou aux Comores — mais dans un petit centre d'Algérie, à peu près aussi important qu'une commune de quatrième ordre du Loiret ou des Ardennes. Pour quatre Français établis, au milieu d'une population indigène peu nombreuse, il énumérait : un juge de paix, un suppléant de juge de paix, un greffier et son commis, un interprête et son commis, un huissier, un receveur des postes, un gendarme, un receveur des contributions, un porteur de contraintes. On croirait assister à un vaudeville. C'est plaisant, mais significatif. La classe dirigeante, en titularisant tant d'hommes en Afrique ou ailleurs, les lie à sa propre cause, et consolide logiquement sa propre domination.

Pendant qu'on verse à flots l'argent pour les

corps de troupes et pour les administrations civiles, les travaux publics sont réduits à la portion congrue. Que si le gouvernement décide de leur conférer quelque dotation, les crédits s'évaporent en malfaçons; les devis primitifs sont portés par les entrepreneurs au triple ou au quadruple, comme il est arrivé pour les lignes ferrées du Sénégal et de l'Indo-Chine. Des sommes considérables sont prodiguées, sans qu'on aboutisse à un résultat économique sérieux.

Mais, nous l'avons dit, à côté du budget apparent des colonies, il est un autre budget, qui se dissimule dans l'ensemble des états financiers. Chacune des expéditions du Dahomey, du Tonkin, de Madagascar, chacune des colonnes soudanaises a donné lieu à ouverture de chapitres, qui étaient portés au compte de la marine ou de la guerre, et qui représentaient des millions, des centaines de millions. Fournir des approximations suffisantes est ici impossible : il faut dire seulement qu'en certains exercices, les dépenses extraordinaires de l'empire exotique ont dépassé de beaucoup les dépenses ordinaires.

Ces expéditions de 1885, de 1893, de 1895, pèsent encore sur le contribuable de 1905, et pèseront sur les générations futures, parce que souvent, faute de disponibilités, elles ont été payées par l'emprunt. De combien la conquête de l'Algérie ou de l'Indo-Chine a-t-elle grossi la dette, et pour combien figure-t-elle dans les arrérages de la rente ? Il serait intéressant de

le savoir, si l'on voulait dresser exactement le bilan du colonialisme, et la recherche pourrait se poursuivre à l'infini, si bien que le coût de l'expansion asiatique ou africaine apparaît illimité pour la France comme pour l'Angleterre.

Mais ces deux pays sont de vieilles puissances coloniales : vieille puissance coloniale aussi la Russie, qui vient de sacrifier des sommes énormes pour perdre finalement le sceptre de l'Extrême-Orient. Pour conclure, nous envisagerons le cas d'une jeune puissance mondiale, qui s'est jetée, il y a quelques années seulement, dans la carrière, et qui n'en est pas moins entraînée déjà aux sacrifices pécuniaires les moins négligeables.

En dix exercices, l'Allemagne a porté son budget des protectorats à 48 millions. C'est un fort beau chiffre, si l'on tientcompte du peu de valeur et du peu de rendement commercial des territoires occupés. Là-dessus, l'Afrique orientale prélève 13 millions; Kiao-Tchéou, 16 millions 1/2; le Cameroun, 5 millions; le Togoland, 2 millions; l'Afrique sud-occidentale, 11 millions; la Nouvelle-Guinée, 1 million 1/2, les Carolines et les Samoa, de 1 million 1/4 à 1 million 1/2.

Mais quelque raisonnable que soit ce bilan, qui eût fait frémir le prince de Bismarck en 1885, il ne représente pas tout l'effort financier donné par les Allemands pour l'entretien ou l'extension de leurs dépendances. Eux aussi ont en permanence, ou peu s'en faut, un budget colonial extraordinaire, qui est destiné à parer soit

aux campagnes de confiscation et de répression, soit aux constructions de chemins de fer. Ces crédits exceptionnels, quoique usuels, atteignent parfois, pour les guerres lointaines, des totaux énormes. La part contributive de l'Allemagne au refoulement des Boxers de Chine, en 1900, est minime — 16 millions, — à côté des dépenses du corps d'armée dépêché contre les Herreros. On estime que le trésor impérial n'aura guère décaissé moins de 200 millions, pour assurer l'écrasement de ces tribus peu nombreuses, et l'occupation définitive d'un plateau désertique et sans importance agricole ou minière...

En somme, quel que soit le pays envisagé, le colonialisme est un système d'expansion commerciale extrêmement onéreux. Par lui-même, comme par les répercussions qu'il exerce fatalement sur les dotations militaires ou sur la dette publique, il a concouru, dans une large mesure, à accroître la détresse financière des Etats modernes. Sans exagération, il est permis de dénoncer, en lui, un des instruments de ruine des puissances européennes.

CHAPITRE V

LA CONDITION DES INDIGÈNES

Les conquêtes coloniales modernes rappellent ces expéditions des temps antiques, où le vaincu devenait sur-le-champ, et de droit, un esclave. Ce n'est point pour répandre l'humanité et la liberté, quoi qu'ils disent, que les gouvernements décrètent l'invasion des terres barbares. Les indigènes assujettis sont, en général, voués à la pire des conditions. Pour eux, lorsqu'il est une loi et que l'arbitraire ne s'exerce pas impunément et sans limites, ce sont encore des principes despotiques qui l'emportent : leur vie et leur force de travail demeurent à la merci des blancs victorieux.

Tantôt on les extermine systématiquement ; tantôt ils sont victimes d'effroyables sévices, qu'aucun châtiment ne vient sanctionner ; tantôt ils subissent de lourds impôts, qu'ils doivent payer, sous peine deprison ou de violences corporelles. Leur labeur ne leur appartient nulle part : ils n'ont pas le droit de choisir entre l'indolence et l'activité ; mais ils doivent fournir le concours de leurs bras à l'État qui les domine, ou aux particuliers et aux sociétés commerciales que protège cet État. De la sorte, la suppression de l'esclavage n'est plus qu'un vain mot,

puisqu'il est rétabli partout sous une forme nouvelle. Encore l'esclave ancien était-il ménagé par son propriétaire, qui avait tout intérêt à le conserver le plus longtemps possible, et pour lequel il représentait une valeur; l'esclave de nos jours est d'autant plus malmené, qu'il est libre en théorie, qu'on ne peut guère le revendre, et que les capitalistes établis à temps n'ont qu'à puiser dans les fourmilières noires.

La thèse de la supériorité des races européennes, sur l'Asiatique ou l'Africain, correspond à la politique, que les blancs ont pratiquée constamment depuis le XVIe siècle, sur les continents annexés. De même que les Espagnols formaient une caste spéciale au Pérou et au Mexique, de même l'Anglais, le Français, l'Allemand du XXe siècle s'imagine qu'il possède tous les droits sur les créatures soi-disant inférieures qu'il exploite. Il commence par la brutalité ; il finit par l'assassinat. Il n'y a pas lieu de s'étonner du nombre et de l'horreur de certains crimes exotiques, qui soulevèrent, pendant quelques instants, la réprobation dans le monde civilisé. Il serait plus légitime de s'étonner que ces forfaits ne soient pas plus nombreux et plus horribles encore. Les actes fameux imputés à l'administrateur Toqué, dans le Haut-Congo (juillet 1903), découlent directement de la doctrine qui prévaut parmi les fonctionnaires et les trafiquants d'Afrique : c'est que le nègre n'est pas un homme, et que sa vie n'est point digne d'estime.

Cette conviction est fortifiée chez les résidents, militaires surtout, par l'autorité qui leur est conférée. Tel jeune officier français, à peine sorti de Saint-Cyr ou de Saint-Maixent, est pourvu du commandement d'un cercle qui comprend plusieurs dizaines de milliers d'habitants. Investi de toutes les prérogatives, soustrait à tout contrôle, affranchi de la discipline elle-même, puisque son chef hiérarchique peut se trouver à vingt jours de marche plus loin, il est assimilé à un potentat, à un monarque absolu. Comment ne se griserait-il pas de sa puissance ? Comment, à moins d'être une merveille d'humanité, ne se laisserait-il pas emporter peu à peu aux abus et aux exactions ? Avec les quelques miliciens qui l'entourent, il tient en respect toute une population. Il sait la valeur du fusil au milieu de peuplades désarmées ou mal armées. Il incline fatalement aux mœurs d'un Néron ou d'un Caligula ; et c'est ainsi que peuvent surgir des épisodes comme ceux des Voulet et des Chanoine, dignes héritiers des bandits espagnols du XVIe siècle. Le colonialisme produit ses effets logiques. Le crime des uns résulte rationnellement des théories des autres.

Lorsqu'on examine l'histoire contemporaine du Congo, de la Rhodésia, de la Nouvelle-Calédonie, on est entraîné à faire un retour en arrière. Les analogies surgissent en masse entre l'administration de ces pays et le régime que les premières nations conquérantes appliquèrent, en d'autres temps, dans leurs domaines.

Il semble que les Hollandais aient détenu la palme de la cruauté. Après avoir exterminé des tribus entières dans l'Insulinde, ils contraignirent les indigènes de Java aux pratiques les plus humiliantes. Quand un fonctionnaire passait sur une route, les natifs devaient se prosterner ; si un simple commerçant apparaissait, ils étaient tenus de tourner le dos et de fermer leur parasol. Pour qu'aucune tentation ne leur vînt de s'élever, il leur était interdit d'apprendre la langue de leurs maîtres, qu'ils regardaient comme des dieux descendus du ciel.

Lorsque l'esclavage fut supprimé en théorie, on s'ingénia à le restaurer en fait. Le célèbre gouverneur Van den Bosch institua en 1832 un système qui, avant de ruiner ces îles, produisit de surprenants résultats. Dans l'ensemble du pays, furent délimitées des zones d'État, qui représentaient un cinquième de la surface totale, et où les indigènes travaillaient gratuitement un jour sur cinq. Dans les autres parties, seules certaines cultures étaient autorisées : le café, le sucre, le thé, l'indigo, le tabac, et la récolte devait être livrée à l'État qui en prélevait les deux cinquièmes à titre d'imposition fiscale, et qui payait le reste au prix qu'il fixait lui-même. Comme ce prix demeurait naturellement fort au-dessous de la valeur réelle, le gouvernement exerçait une spoliation continue, qui chiffra par plusieurs milliards, de 1832 à 1874. En fin de compte, il fallut abolir cette méthode qui ne rendait plus, mais elle avait suffi à démoraliser la nation, tenue dans l'ignorance

de toutes choses. Les natifs prirent la culture en haine, se désintéressèrent de toute initiative, et ne songèrent plus qu'à acquitter les impôts. D'affreuses famines surgirent qui, parfois, comme en 1880, fauchèrent plus de 500,000 hommes d'un seul coup.

Aux Moluques, où fonctionna le même système, la barbarie hollandaise se déploya plus librement encore. Non contents d'astreindre au plus dur travail, et sans rémunération, les gens de l'archipel, les dominateurs transportèrent de force, dans les terres les plus fertiles, des indigènes qu'on arrachait à leurs cabanes. De la sorte Amboine reçut des contingents considérables. Mais la révolte ne tarda pas à éclater. Les massacres alors furent conduits avec une telle rage, que des îles, qui étaient très peuplées au XVIIIe siècle, n'ont plus aujourd'hui que 2 ou 3 habitants au kilomètre carré. A côté d'elles, d'autres îles comptent 124 et 167 habitants au kilomètre, sans qu'on puisse expliquer la différence autrement que par le carnage. Les Espagnols, aux Philippines, se livrèrent à d'égales atrocités. Ne travaillant pas eux-mêmes, ils brutalisèrent les aborigènes pour s'enrichir de leur labeur. De 1780 à 1882 fut maintenu l'esclavage d'Etat, chaque village étant contraint à se livrer à une culture déterminée, et à en céder la récolte aux administrateurs, bien au-dessous de sa valeur marchande. Il arriva que la population, forcée de produire pour l'Europe, pour les besoins de luxe d'une autre race, ne produisait plus pour sa propre consommation. Le

riz vint à manquer; les famines sévirent. Comme il n'y avait point d'industrie, que les congrégations maîtresses du gouvernement étaient rebelles à tout progrès, une terre féconde entre toutes fut rapidement ruinée.

Aujourd'hui encore, le despotisme le plus dur, le pillage le plus effréné, l'arbitraire le moins limité règnent sur toute l'étendue des possessions anglaises, américaines, françaises, italiennes, russes, et dans cet Etat du Congo qui représente, au plus haut degré, l'exploitation capitaliste.

L'Inde, à elle seule, offre un saisissant tableau de la rapacité du colonialisme. Hyndman, dans de nombreux écrits, a montré quelles rapines signalent, dans cette contrée si naturellement riche, l'administration britannique. La substitution du régime impérial à la domination de la Compagnie, après le soulèvement de 1857, n'a point modifié les méthodes en vigueur. Comme jadis, les natifs, quelque instruits qu'ils puissent être, quelques admirables dispositions qu'ils offrent, sont écartés des emplois. Les indices de réveil national sont surveillés, épiés avec un soin jaloux, pour que la police puisse agir contre tous les Indous qui rêvent d'un sort meilleur. Jamais l'idée n'est venue à un vice-roi, si libéral qu'il prétende être, de restituer à ces centaines de millions d'hommes une parcelle de liberté et de dignité. Il n'y a là, aux yeux du service civil, qu'un troupeau bon à conduire et à pressurer. Du bien-être, de la subsistance de cette cohue sans

nombre, nul ne s'occupe. Il s'agit seulement d'exporter et d'importer, pour développer un commerce qui a fait l'opulence de la mère-patrie, mais qui appauvrit, chaque année un peu plus, la péninsule. La constitution de l'industrie autour de Calcutta et de Bombay a semblé une rébellion et un blasphème. Le rôle de l'Inde, pour les économistes officiels de Londres, est d'expédier des céréales et du coton, et d'acheter des objets manufacturés. On s'inquiète peu que des millions de sujets meurent de la famine, comme il arrive dans les années mêmes où les négociants en blé adressent d'énormes convois à l'Europe. Le paysan ou ryot mange aujourd'hui trois fois moins qu'il y a un siècle. Il était plus heureux sous la domination des Mogols, qui vivaient dans le pays, et appelaient des Indous aux fonctions. L'Anglais regarde la vice-royauté comme une ferme qui doit rendre le plus possible, et dont les richesses doivent être, autant que les circonstances le permettent, transférées en Europe. Hyndman calcule que de 1870 à 1904, 15 milliards ont été arrachés aux populations qui s'échelonnent de l'Himalaya à Ceylan. Il compare la conduite du Royaume-Uni, dans son domaine asiatique, à celle des Espagnols au Pérou.

Encore les Indous n'ont-ils pas été détruits, décimés par la force, abrutis par l'eau de feu. Ailleurs des centaines de milliers d'indigènes ont été ainsi exterminés. Les Australiens primitifs, qui avaient bien accueilli les premiers

colons britanniques, furent repoussés dans le désert, où ils ne pouvaient plus trouver de quoi subsister. Comme ils s'obstinaient cependant à vivre, on les tua systématiquement ; on donna des primes à ceux qui les fusillaient sans pitié : un seul chasseur reçut plus de 200,000 francs par souscription publique, si bien que dès le milieu du XIXe siècle, le vaste continent avait presque entièrement perdu ses hôtes d'autrefois. En 1834, la Tasmanie ne possédait plus que son immigration européenne. Les Maoris de la Nouvelle-Zélande, grâce à leur organisation et à leur vigueur physique, résistèrent plus longtemps, mais à l'heure actuelle, leur effectif n'est guère plus que de 42,000, tandis qu'il excédait 100,000 en 1840.

Les Américains ont usé des mêmes procédés à l'égard des Peaux-Rouges. La grande campagne de refoulement et d'anéantissement s'ouvrit en 1765, quand un descendant de William Penn, plus sauvage que les sauvages, n'hésita pas à offrir 130 piastres pour la chevelure d'un Indien et 50 piastres pour celle d'une Indienne. En 1835, les Cherokees furent repoussés vers l'ouest, parce qu'on avait besoin de leurs domaines ; peu après, le même sort fut assigné aux Séminoles de Floride ; en 1870, les Sioux perdirent la moitié de leurs terres, et la milice se baigna dans leur sang.

A côté de ces violences collectives, — ou d'autres encore qui sont à peine moins cruelles, — telles que l'aménagement des camps de reconcentration aux Philippines, en 1901-1904, il

faudrait signaler les violences individuelles. Celles-ci n'émanent pas toujours d'un simple caprice: elles tournent au système; comme elles sont couvertes par l'impunité, les gouvernements en portent largement la responsabilité. Les noms de Péters, de Livraghi, de Lugard, d'Arenberg, ont pris une sinistre signification. Le Cameroun et l'Erythrée, la Nigéria et le Ganda, ont servi de théâtres, tour à tour, à des scènes effroyables et répugnantes. Le Congo français est soumis en ce moment à une enquête, dont on atténuera à coup sûr les conclusions. Le Congo belge a déjà eu la sienne, qui n'a guère été menée impartialement, puisque sur trois commissaires, deux étaient à la dévotion du chef de l'Etat Indépendant, — mais qui n'en a pas moins abouti à d'édifiantes constatations. On a cité les actes d'un lieutenant Bossard qui ne le cédait en rien aux personnages énumérés ci-dessus. Dans certains districts, des satrapes se distrayaient, en faisant avaler aux indigènes du caoutchouc liquide. D'autres, comme des souverains du Dahomey ou du pays des Achantis, se plaisaient à couper les têtes et à ériger des pyramides de crânes. Plus loin, nous verrons quels procédés a restaurés Léopold II, pour faire rendre le plus possible à son domaine colonial. Mais ce n'est point seulement le travail forcé, que les sociétés philanthropiques anglaises ont dénoncé, — ce sont les massacres devenus la règle. Dans tel village, 250 ou 350 habitants sont fusillés en dix minutes, parce que l'ivoire ne rentre

pas assez vite, et que le sous-officier belge, qui commande la milice locale, veut voir couler le sang. La commission d'enquête a relevé des détails terrifiants qui ont peu à peu filtré, quelque précaution qu'on mît à garder le secret.

Après l'égorgement continu, la dépossession, l'expropriation brutale pour cause d'utilité privée. Le refoulement s'est opéré chez les Canaques, comme auparavant en Algérie, — au Togoland comme au Lagos. Il est admis que les blancs, — et n'entendez pas par là l'Etat, mais les compagnies privées, — ont tous les droits vis-à-vis des indigènes, et qu'ils prennent latitude entière de les vouer à la famine, en leur dérobant leurs territoires de culture ou de parcours.

Pour accentuer leur ruine, on frappe, au reste, les tribus d'impôts exorbitants, extravagants, disproportionnés à leurs moyens. La fiscalité exerce, dans tous les empires coloniaux, une spoliation continue et légale.

Si dans l'Indo-Chine française, on est arrivé en peu d'années à dresser un budget considérable et à obtenir un accroissement de recettes qui a fait l'admiration des financiers métropolitains, c'est en pressurant les Tonkinois et les Annamites. Ils ont connu le poids des impôts écrasants, qui tuent l'initiative, et qui découragent tout travail. Si aujourd'hui les esprits fermentent, c'est en grande part à l'appel des agitateurs qui exploitent cette aggravation incessante des taxes.

A Madagascar, l'insurrection du Faranfagana est, de toute certitude, imputable aux exactions du gouvernement général. Tout administrateur colonial s'imagine qu'il aura bien mérité de la patrie, c'est-à-dire qu'il se sera créé des titres à l'avancement, s'il a arraché quelques milliers de francs de plus à ses contribuables noirs et jaunes. Le budget de la grande île se soldait, en 1904, par un excédent de 700,000 francs. Là-dessus, chacun poussa des cris d'enthousiasme, mais tout le monde oubliait par quels procédés ce résultat était acquis, et quels périls il portait en lui.

Or, des personnes qui ne sont pas, de parti pris, des adversaires du colonialisme, ont étudié de près la condition fiscale du Malgache. On a découvert qu'un ouvrier hova, ou sakalave, ou antaisaka, qui gagne 180 francs par an, — et encore cette somme ne lui est-elle pas garantie, — doit à la colonie : une taxe de capitation de 20 francs ; une taxe d'assistance médicale de 3 francs ; une taxe d'habitation de 1 à 2 francs, les taxes sur les rizières, sur les bovidés, les droits de douane et de consommation, — si bien qu'il acquitte au moins 30 francs, — un sixième de son maigre revenu. Comment des populations qui ont été habituées à des exigences plus douces, ou qui même étaient totalement indépendantes, accepteraient-elles, sans frémir, des impositions qui les réduisent au dénûment ?

Mais on n'a pas encore tracé un tableau complet et exact de la condition des natifs asservis

par le colonialisme, lorsqu'on a énuméré le massacre et la destruction systématique, le refoulement et la fiscalité spoliatrice. Il nous reste à envisager la plaie suprême de tout empire exotique, le mal qui couvre toute l'étendue des terres acquises aux puissances dites civilisées, — le travail forcé, la forme nouvelle de la servitude.

Le capitalisme ne peut trouver un profit sérieux à l'exploitation, à la mise en valeur des contrées confisquées par la violence, que s'il obtient la main-d'œuvre à bas prix. L'Européen ne saurait travailler sous les climats tropicaux ; or le plus souvent le nègre ne se soucie pas de manier la pioche : même surchargé d'impôts, il se donne une peine infinie pour se soustraire à tout labeur. A son indolence, il a une double excuse : celle de la température, et celle du vol perpétuel dont il est la victime. Comme les administrateurs officiels et les sociétés de culture ou autres ne recrutent ni ouvriers blancs par l'offre des salaires élevés, ni ouvriers noirs par la simple persuasion, l'esclavage déguisé est devenu la règle.

Toutes les nations ont voté des lois qui libèrent les esclaves et qui prohibent la traite. Et pourtant, de temps à autre, le scandale éclate ; on apprend brusquement que des traitants exercent encore leur profession au Soudan ou au Lagos, au Cameroun ou au Benadir. Dans les dernières années, les tribunes de tous les Parlements ont retenti d'accusations qu'on rejetait d'abord avec dédain, qui, en réalité, étaient trop justifiées.

Lorsque l'esclavage ne sévit pas sous son aspect ancien, il revêt une forme nouvelle. La corvée, le contrat à long bail, le travail obligatoire et peu ou point rétribué, reconstituent une classe de serfs pressurés et abrutis, qui n'ont même plus la sécurité de leurs aînés, parce qu'ils ne représentent pas ostensiblement une valeur marchande. Le nègre est libre en principe, aussi « libre » que le citoyen français ou que l'électeur anglais ; en fait, il est assujetti, obligé à la résidence, condamné à fournir tant d'heures de labeur, tant de charges de caoutchouc ou d'ivoire. A la vérité, l'on retrouve dans les colonies d'Afrique, et parfois dans les colonies d'Asie, les pratiques que les Portugais, les Hollandais et les Espagnols mirent en honneur dans l'Insulinde.

Pour le droit moderne, entendons le droit capitaliste dans toute sa rigueur, le prolétaire a la faculté théorique de louer ou de ne pas louer ses bras : l'on sait au surplus quel abîme sépare la théorie de la réalité. Cette faculté théorique elle-même est déniée à l'indigène du continent noir ou des îles de la Polynésie. Il est devenu, en même temps que la terre, la propriété des nouveaux dominateurs.

A Madagascar, les routes, les divers travaux publics ont été exécutés par la corvée ; les entreprises particulières sont desservies par des Hovas ou des Sakalaves, auxquels un arrêté du 27 décembre 1896 a enjoint de passer un contrat de travail. Aux Comores, les Compagnies privées ont profité de la connivence des fonction-

naires, pour exiger des engagements de 10 ans, à raison de 10 fr. et de 2 fr. 50 par mois, selon que les signataires étaient des hommes « libres » ou d'ex-esclaves libérés. En Nouvelle-Calédonie, jusqu'en 1899, d'effroyables abus constituaient la règle. Le louage perpétuel ne choquait personne ; l'administration déterminait les chefs à accepter des contrats pour les enfants nés et à naître ; elle enrôlait de gré ou de force pour l'exploitation des forêts et des mines ; elle incarcérait ou déportait à l'île des Pins tous les Canaques qui avaient l'audace de protester. En 1899, le régime a été quelque peu modifié; toutefois rien ne prouve que les crimes du passé aient brusquement cessé.

Mais c'est au Congo surtout que sévit le servage. L'acte de Berlin de 1885 a bien édicté la protection des indigènes « et prescrit l'humanité ». Les sociétés, qui tiennent, de près ou de loin, à l'État indépendant, exigent des prestations en nature, et, de la sorte, fournissent presque sans rien payer le riche marché d'Anvers, où elles récoltent des dividendes fabuleux. Mais la soi-disant prestation en nature n'est que le prête-nom du travail forcé. Des centaines de milliers de nègres sont employés à recueillir le caoutchouc ou à chasser l'éléphant. Le plus souvent ils sont payés 0 fr. 10 ou 0 fr. 13 par jour, en échange d'un labeur exténuant. Une denrée qui revient aux actionnaires à 0 fr. 20 le kilo, se vend de 7 à 9 fr. en Europe. Chaque village est taxé. Nous ne reviendrons pas sur les cruautés signalées ; le martinet, qu'on ap-

pelle là-bas la chicotte, joue en permanence. Un commandant belge, envoyé sur le grand fleuve, écrivait récemment : « J'ai éprouvé l'ironie, alors que j'étais chargé officiellement de combattre les menées esclavagistes, de devoir assister, les bras croisés, au passage de bandes d'indigènes contraints à peiner par les agents de l'État, qui les traitaient avec moins de ménagements que les Arabes leurs esclaves. » Sans doute, certains de ces nègres préféreraient la servitude d'autrefois à celle d'aujourd'hui.

A peine plus enviable est le sort de ces Chinois que le gouvernement anglais a importés au Transvaal, à dater de 1903, pour le service des mines, et qui sont parqués toute l'année comme des moutons, sous la garde de surveillants impitoyables.

C'est la caractéristique du colonialisme, de déchaîner, partout où il a pénétré, ces sinistres méfaits, et d'exaspérer encore, par la séduction des profits plus grands, la rapacité et la férocité du capitalisme.

CHAPITRE VI

LE COMMERCE COLONIAL

Nous avons montré que l'État moderne, en créant des annexes coloniales, se préoccupe, avant tout, de se doter de débouchés nouveaux. Jadis les dépendances étaient liées aux métropoles par des régimes si stricts, qu'elles ne pouvaient rien acheter en dehors de la mère-patrie; de plus, afin que leur clientèle demeurât assurée, il leur était interdit de se livrer à aucune fabrication. Le soulèvement des États-Unis, au XVIIIe siècle, fut imputable en partie à la contrainte économique qu'on exerçait sur eux. Il apparut, au XIXe siècle, que la méthode du pacte colonial était surannée, et qu'elle ne comportait plus de profit pour personne. Actuellement les possessions françaises, anglaises, allemandes ont le loisir de se fournir auprès de l'étranger, et nous allons voir qu'elles usent largement de ce droit. Et c'est en vérité parce que les relations de négoce des colonies avec la mère-patrie tendent à s'affaiblir, que tout un parti, en Angleterre, professe, à l'heure présente, l'impérialisme, c'est-à-dire la doctrine qui vise à réunir toutes les communautés de souche ou de tutelle britannique, éparses sur le globe, en un bloc économique.

Pendant longtemps, on a cru que le commerce devait suivre le pavillon, qu'il suffirait de conquérir une contrée pour obtenir ensuite, par la seule persuasion, le monopole de son marché. Il a fallu, à la lumière des faits, reconnaître l'illégitimité de cette thèse. Les dépendances ne s'adressent pas exclusivement au pays suzerain, pour se procurer leurs denrées de consommation et leurs produits manufacturés. Elles tâchent d'acheter au meilleur compte possible, de même qu'elles s'efforcent de vendre leurs matières premières, leurs huiles, leurs cafés, le plus cher qu'elles pourront. L'erreur initiale du colonialisme apparaît dans les statistiques : il est inutile de se rendre maître d'un pays, pour entretenir avec lui d'abondants rapports. Au contraire, par les charges dont elles grèvent le budget, par les frais qu'elles imposent aux contribuables, les annexes exotiques peuvent mettre en infériorité, dans la concurrence quotidienne, l'industrie et le commerce métropolitains.

En plantant un drapeau, on n'acquiert pas nécessairement un marché. Ce qui détermine une communauté, encore jeune ou déjà mûre, à donner sa préférence à tels commerçants, c'est le prix et la qualité du produit, c'est aussi la facilité et la rapidité du transport. Ainsi croule de prime abord l'un des dogmes chers aux colonialistes.

Examinons maintenant, pour vérifier ce développement, le trafic des colonies britanniques.

Leur commerce s'élevait, en 1903-1904 (Inde

comprise), à 17,150 millions. Sur ce total, la part de l'Angleterre atteignait à 6,195 millions, soit à plus du tiers, mais à moins de la moitié. Les importations chiffraient par 9,450 millions (part de l'Angleterre : 3,470 millions), et les exportations par 7,700 millions (part de l'Angleterre : 2,725 millions).

Le tableau suivant mesurera exactement, d'après des données officielles, les relations de chaque dépendance ou de chaque groupe d'annexes.

	Importation totale	Exportation totale (en millions de francs)	Importations provenant du Royaume-Uni	Exportations vers le Royaume-Uni
	—	—	—	—
Inde	1.850	2.300	1.270	600
Australie	1.675	1.775	550	500
Nouvelle-Zélande	275	325	160	240
Cap et Natal	1.250	525	750	500
Canada et Terre-Neuve	1.100	1.125	260	625
Guyane	35	45	18	19
Maurice	52	62	14	7
Antilles	162	167	49	38
Ceylan	200	170	55	88
Straits Settlements	750	625	75	130
Transvaal et Orange	445	200	135	160
Afrique occidentale (Lagos, Côte-d'Or, Gambie, Sierra-Leone)	100	75	63	19
États Malais	87	150	»	»
Nigeria, Ouganda, Afrique centrale et orientale	62	28	»	»

Donc, pour nous attacher d'abord aux grandes

colonies, l'Inde ne demande que 65 0/0 de ses objets manufacturés ou de ses consommations de luxe à son impérieuse métropole. Cette part a notablement diminué, depuis le jour où les fabricants de cotonnades du Lancashire ont eu à lutter contre leurs confrères de Calcutta et de Bombay. Au reste, les deux courants commerciaux d'entrée et de sortie sont toujours logiquement liés l'un à l'autre, et nous savons que la péninsule n'expédie guère à sa suzeraine qu'un quart de ses produits d'exportation.

Avec l'Australie, nous touchons à un coefficient de clientèle déjà moins fort. 35 0/0 représentent la portion du Royaume-Uni dans l'importation. Mais c'est surtout au Canada que les espérances des colonialistes ont été lourdement trompées, et, comme le Dominion est un témoin manifeste de l'inanité de certaines théories, nous nous arrêterons un peu plus longuement à ses statistiques.

Le Canada appartient à la Grande-Bretagne depuis près d'un siècle et demi : les gouvernements anglais ont toujours prodigué leurs amabilités à ses habitants, parce que le pays est capable d'extension indéfinie, parce qu'il perpétue la domination du Royaume-Uni au Nouveau-Monde, et qu'une mainmise de l'Union a paru à redouter. Mais à Québec, à Montréal, à Ottawa, on a toujours traité fort légèrement les industriels et commerçants de Londres, de Manchester et de Glasgow.

D'année en année, la part de la métropole dans les importations diminuait notablement,

tandis que croissait celle des États-Unis. Les motifs de ce double mouvement sont faciles à saisir ; mais nous ne rechercherons pas ici les causes : c'est le fait qu'il faut signaler. Or les tableaux ci-dessous nous édifieront à merveille.

	Importations des Etats-Unis au Canada	Importations du Canada aux Etats-Unis
1895.....	260 millions	180 millions
1898.....	415 —	155 —
1900.....	480 —	200 —
1902.....	545 —	240 —
1904.....	570 —	255 —

PARTS RESPECTIVES DE LA GRANDE-BRETAGNE ET DE L'UNION AMÉRICAINE DANS LES IMPORTATIONS DU CANADA

(sur 100 unités)

	Grande-Bretagne	États-Unis
1895.....	29,6	51,9
1898.....	24,9	60,2
1900.....	24,7	60,7
1902.....	24,1	59,5
1904.....	24,6	60

Examinons maintenant le commerce colonial de la France : nous allons aboutir à des conclusions identiques. Nulle part, la domination politique et administrative ne confère le monopole ou même la primauté des relations économiques.

Les échanges totaux des dépendances exoti-

ques de la France sont passés de 400 millions en 1891, à 500 millions en 1894, à 564 millions en 1898, à 759 millions en 1900, à 793 millions en 1903. (L'Algérie n'est pas comprise dans ces ensembles.) Cette poussée assez rapide a comblé d'aise les théoriciens du colonialisme, qui n'ont pas noté l'expansion parallèle des budgets. Ils ont surtout oublié que les pays étrangers entretenaient, avec nos annexes, un trafic au moins égal à celui qu'elles réservaient à la métropole.

En règle générale, on peut établir que le commerce des colonies se partage à peu près par moitié entre la France et les autres nations, et cette proportion se retrouve en réalité, à chaque exercice, aux entrées comme aux sorties.

Années	Commerce total des colonies	Part de la France	Part de l'étranger
—	—	—	—
	millions	millions	millions
1894....	500	230	270
1898....	564	280	284
1900....	759	365	394
1903....	793	386	467

Années	Importations de France	Importations de l'étranger	Exportations vers la France	Exportations vers l'étranger
—	—	—	—	—
	millions	millions	millions	millions
1894.	102	131	126	138
1898.	138	144	141	140
1900.	201	213	164	175
1903.	226	220	160	185

Mais la répartition est loin d'être la même, dès qu'on envisage les colonies les unes après les

autres. Le tableau ci-dessous est celui de l'exercice 1903.

Colonies	Importations françaises	Importations étrangères	Exportations vers la France	Exportations vers l'étranger
	— millions	— millions	— millions	— millions
Sénégambie.....	29	21	29	11
Cote d'Ivoire....	3	7	2	5
Guinée.....	6	12	3	1
Dahomey.....	2	9	3	6
Congo.....	3	4	3	7
Réunion.....	13	8	18	»
Madagascar.....	29	4	10	6
Côte des Somalis.	2	6	»	10
Inde.....	2	7	14	14
Indo-Chine.....	97	107	20	100
St-Pierre et Miq..	4	4	9	1
Guadeloupe.....	9	7	16	»
Martinique.....	11	9	14	1
Guyane.....	7	3	11	1
Calédonie.....	8	7	2	6
Tahiti.....	1	3	1	4

Nous avons supprimé les fractions, pour éviter toute surcharge inutile. Ce tableau ne laisse pas que d'être suggestif, par les différences mêmes qu'il offre.

Tandis que la France l'emporte sur l'etranger dans ses vieilles colonies : la Réunion, la Guadeloupe, la Martinique, la Guyane, elle n'a guère un avantage sensible qu'à Madagascar; ici son contingent est septuple de celui des autres nations : mais une restriction s'impose

sur le champ : c'est que les entrées de la grande île consistent surtout en objets d'équipement ou en denrées d'alimentation destinés au corps expéditionnaire, et qu'il n'y a point là un commerce véritable. Partout ou presque partout ailleurs, dans les dépendances récentes, nos rivaux nous distancent : sur la Côte d'Ivoire, en Guinée, au Dahomey, nous atteignons péniblement à la moitié, au tiers, au quart de leur importation.

On sait que l'Allemagne a fait preuve, depuis dix ans, d'une extraordinaire vitalité économique. Ce travail montre, d'autre part, l'étendue de son domaine exotique et les frais qu'il représente. Tirera-t-elle du moins quelque compensation de ses débours, en développant un trafic lucratif ? Il n'en est rien, et son sort est comparable, à cet égard, à celui de la France.

Le commerce de l'Empire, avec ses colonies, est monté, en 1903, à 51 millions environ, dont 38 pour les importations de la métropole dans ses possessions. A proprement parler, deux de ces dernières seulement se sont inscrites pour une somme raisonnable. Kiao-Tchéou, avec 10 millions, et le Sud-Ouest africain avec 17; mais ces chiffres ne sauraient faire illusion. Il n'y a guère d'autre négoce dans le Chan-Toung, et dans le pays des Herreros, que celui des fournitures de l'armée d'occupation. Cette réserve, qu'on ne doit point éluder, mesure tout de suite la valeur économique des entreprises germaniques.

Reste le Congo ; ici les statistiques apparais-

sent plus souriantes aux colonialistes, puisque le commerce de l'Etat Indépendant touche maintenant à tout près de 100 millions de francs, et que de 1896 à 1903, il a triplé. Mais le lecteur l'a constaté : la colonisation congolaise est de nature particulière. Le roi Léopold a entendu beaucoup moins créer des débouchés qu'instituer une ferme, une exploitation de caoutchouc et d'ivoire, et il en est du système en vigueur comme de celui qui a sévi tant d'années sur Java, sur les Moluques, sur les Philippines : il durera ce qu'il durera ; à force de pressurer l'indigène, on soulevera une révolte de l'opinion européenne, plus accentuée que celle d'aujourd'hui, et une insurrection générale des noirs ; on épuisera pour le reste les richesses naturelles du pays, et la disparition progressive de l'ivoire est un indice qui mérite d'être relevé. Les procédés de l'Etat et des sociétés à charte rappellent le mot de Montesquieu sur les sauvages, qui coupent l'arbre par le pied pour en avoir les fruits.

En règle quasi-universelle, on peut donc dire sans exagération, que le colonialisme ne constitue pas une bonne opération. Seuls quelques capitalistes en tirent des profits certains, et encore leur nombre demeure-t-il extrêmement restreint. La concurrence économique est telle dans le monde, que bien souvent, après avoir multiplié les dépenses pour la conquête, pour l'occupation, pour l'aménagement administratif, voire même pour les travaux publics, un pays se trouve avoir frayé un accès et ouvert un dé-

bouché à ses rivaux. Nous n'apprécions point le fait : nous le constatons, car il heurte catégoriquement les conceptions de ceux qui se sont constitués les apôtres les plus fervents de l'expansion.

Mais les relations commerciales, que les colonies entretiennent avec les Etats étrangers, — ces relations, que nous avons retro uvées au Canada comme au Dahomey, dans l'Indo-Chine comme dans l'Inde, ne sont pas sans élaborer des difficultés d'une autre sorte pour l'avenir. S'il est très vrai que le commerce ne suit pas le pavillon, il est exact aussi que ces rapports économiques multiples, avec toutes les nations, relâchent les liens initiaux qui existent entre les métropoles et les dépendances. Lentement se crée une mentalité nouvelle dans les communautés projetées au loin ou simplement annexées, qui apprennent à se passer, d'une façon ou de l'autre, du concours de la mère-patrie ou de la puissance suzeraine, et qui la mettent en balance avec d'autres puissances.

Ce n'est plus un secret que le monde dirigeant de Londres est très ému de la réduction constante des achats du Canada en Angleterre, et de la croissance continue à l'inverse des importations américaines au Dominion. L'exemple est suffisamment explicite pour que nous n'ayons pas besoin d'en évoquer d'autres. On se demande si cette absorption économique, que rien n'a pu enrayer jusqu'ici, n'est pas la préface d'une autre absorption. La logique veut que les intérêts l'emportent de plus en plus

sur la sentimentalité, et que le fait domine l'idée. Dans une large mesure, la dispersion des rapports de commerce compromet la stabilité des empires coloniaux contemporains, et nombre de colonies pourront hésiter un jour entre la proclamation d'autonomie et une naturalisation, c'est-à-dire une défection collective.

L'impérialisme anglais est en partie fondé sur ces craintes. Jusqu'ici les appréhensions d'ordre économique ont été seules avouées par M. Chamberlain et ses adeptes, les appréhensions d'ordre politique étant reléguées au second plan, ou dissimulées ; mais elles ne s'en exercent pas moins.

Les auteurs du grand plan de Fédération douanière se sont proposé à la fois de sauvegarder l'unité de la domination anglo-saxonne, et de restituer à la Grande-Bretagne un marché de plusieurs milliards qu'elle trouvait légitime de reconquérir. Contre l'établissement d'une ligne de douanes qui envelopperait la métropole et tous ses territoires d'Afrique, d'Asie, d'Amérique, d'Australie ; contre une participation effective de ces territoires aux dépenses de la guerre et de la marine, on leur assurerait la clientèle exclusive de l'Angleterre. Celle-ci ne demanderait plus de céréales à la Russie, ni de beurre au Danemark, ni de vin à la France, ni de viande à l'Argentine : mais l'Inde, la Nouvelle-Zélande, l'Australie, le Canada deviendraient ses uniques fournisseurs. Ils deviendraient en échange des clients plus fidèles, et se fourniraient de coutellerie, de cotonnade, de verrerie

et de houilles, à Sheffield, à Manchester et à Newscastle. Nous ne rechercherons pas ce qu'il peut y avoir de pratique ou d'utopique en ce programme, dont la grandeur apparente a rejeté, de prime abord, dans l'ombre les inconvénients et les difficultés. Nous l'avons signalé seulement pour montrer que le colonialisme, dans l'échec des méthodes adoptées jusqu'à présent, cherche d'autres voies ; et ce faisant, il avoue sa défaite.

CHAPITRE VII

LE COLONIALISME ET LE MILITARISME

Le colonialisme ne jette pas seulement les nations, qui se sont livrées à son étreinte, dans les campagnes continues, sur les sols lointains ; il ajoute une menace de guerre, plus générale et plus immédiate, à toutes celles qui assaillent déjà l'humanité ; il complique et aggrave les relations entre Etats ; il multiplie les chances de conflits, à proportion même des conquêtes qu'il réalise et des convoitises que suscitent les expansions territoriales.

Il triomphe dans la lutte ; il engendre la lutte. Après avoir entraîné les blancs au massacre et à la spoliation des noirs, des jaunes et des rouges, il les achemine au massacre réciproque et à la spoliation mutuelle. La violence appelle la force. C'est ainsi que dans le monde contemporain les intérêts africains et asiatiques dominent tous les autres, et que les puissances maîtresses d'empires jettent des regards d'envie sur celles qui sont mieux pourvues et méritent la jalousie de celle qui, trop tard venues, ou trop faibles, ou trop timides, n'ont pas su pratiquer la politique de l'annexion incessante.

Mais, pour cette raison même qu'il est artisan

de guerres, le colonialisme alourdit, à chaque heure, la cuirasse qui écrase les peuples de race blanche. Les nations augmentent leurs armées et leurs flottes, au fur et à mesure qu'elles allongent leurs frontières sur d'autres continents, et qu'elles ont plus de sujets à conserver, ou plus d'ambitions à assouvir.

Plus loin, nous examinerons la transposition de points de vue, qui s'est opérée dans la politique des grands Etats, depuis que le champ de bataille des hommes dits civilisés s'est élargi à l'infini, et que le Congo ou le Niger, le Nil ou le Mé-Kong, ont remplacé, dans les préoccupations des gouvernants, l'Escaut ou le Rhin, le Pô ou le Danube. S'il est un fait incontestable, c'est que la méthode des armements renforcés a prévalu en même temps que celle des expéditions en territoire barbare. Les champions du colonialisme ont toujours été les champions des gros budgets militaires, et c'est à peine s'il est besoin de justifier logiquement un rapport qui apparaît à tous les yeux.

Mais le militarisme n'est pas seulement déplorable parce qu'il prélève des dotations colossales sur le revenu public, ou mieux sur le salaire des prolétaires; il ne doit pas être uniquement dénoncé et flétri, parce qu'il sort du mécanisme capitaliste, dont il est à la fois le produit et la sauvegarde provisoire; il suscite encore la condamnation, parce qu'il exerce une influence déprimante sur la moralité des peuples. Ses tares, après tout, sont celles du colonialisme.

Toute expédition, à moins qu'elle ne soit désastreuse, met en relief le soldat qui l'a conduite, et accroît son prestige aux yeux de la foule mal éduquée, ou détournée du bon sens par un faux enseignement; tout massacre glorifié, exalté par la presse quotidienne, par le parlementarisme, par l'esprit public (et tel est le cas de tous les carnages exotiques) engendre une diminution dans la valeur mentale, dans l'humanité des citoyens.

Peut-être, en ces quelques lignes, avons-nous indiqué suffisamment les relations du colonialisme avec le régime de paix armée qui règne sur l'Europe, et aussi l'influence néfaste qu'il détient, par répercussion, sur la cérébralité des masses encore inorganisées. Tels sont les deux points qui seront traités, avec un peu plus de détail, en ce chapitre.

C'est un fait certain, quoique assez rarement constaté et signalé, que les vieux problèmes des frontières européennes ne passionnent plus autant les nations de notre continent : la France, l'Allemagne, l'Italie, etc. Au moyen âge, on se battait pour une seigneurie, une baronnie, un comté, parfois une commune. Plus tard, les peuples unifiés les premiers se disputèrent avec acharnement des provinces, la Normandie ou l'Aquitaine, la Lorraine ou la Flandre. Avec le XVIIIe siècle apparaissent déjà les rivalités coloniales : la France et l'Angleterre, tout en se heurtant dans les mers d'Europe, guerroient au Canada et dans l'Inde; mais la campagne aux colonies, si longue et si acharnée soit-elle,

demeure un phénomène spécial, et les litiges du continent restent décisifs. La France perd ses possessions, ou la plupart d'entre elles, sous Louis XV; de 1770 à 1830, les Etats-Unis, puis l'Amérique centrale et l'Amérique du Sud se rendent indépendants. Par la force même des événements, la rivalité exotique s'atténue au point de disparaître pendant une grande partie du XIXe siècle. L'unification allemande et l'unification italienne, qui sont les grandes sources de conflits armés, après la Révolution française et l'expansion de l'Empire napoléonien, affranchissent les antagonismes nationaux des litiges accessoires de l'Océan Indien ou de la côte d'Afrique.

Mais une fois la nouvelle structure politique du continent réalisée, ce sont des soucis d'un autre genre qui s'emparent des classes gouvernantes, et qui dominent les combinaisons d'Etats. Partout surgit, s'implante, triomphe la grande industrie; partout le machinisme bouleverse la vieille économie et décuple l'activité publique. Dans l'Allemagne Bismarckienne, comme en Angleterre et en Belgique, se forme une bourgeoisie que la manufacture enrichit et pousse de plus en plus au premier plan. Pour la production moderne, les frontières nationales sont trop étroites, et alors les débouchés extérieurs deviennent une nécessité.

On conçoit que brusquement les questions purement européennes soient reléguées dans l'ombre, et que les relations des Etats se déterminent désormais, sur l'accord temporaire ou

l'opposition permanente de leurs convoitises coloniales.

Jadis l'Allemagne rêvait de s'agrandir en France, au détriment de la France ; mais aujourd'hui, si l'on exclut les velléités de certains pangermanistes attardés, il est reconnu outre-Rhin que l'annexion de Meurthe-et-Moselle ou même de la Meuse, des Ardennes, du territoire de Belfort, n'offrirait aucune utilité. Déjà l'Alsace, par Mulhouse, par Sainte-Marie-aux-Mines, fait une concurrence redoutable à certains centres usiniers de la Westphalie, de la Prusse rhénane et de la Saxe. En acquérant, par la spoliation du voisin, une province de plus, l'Empire satisferait peut-être son orgueil de soldat casqué ; il servirait mal ses intérêts économiques, qui l'emportent de plus en plus sur les autres, au fur et à mesure que la production industrielle se développe et englobe des contingents d'hommes et des capitaux plus considérables.

De même la Pologne accapare beaucoup moins que par le passé les regards des dirigeants de Berlin. L'antagonisme des Germains et des Slaves de Russie s'est atténué à proportion de la croissance des entreprises coloniales de l'Allemagne. Ce que recherche fiévreusement ce pays, à l'heure présente, ce sont des marchés nouveaux, des Arabes ou des Hottentots, des Cafres ou des Chinois, à habiller et à pourvoir de couteaux ou de parapluies.

Autrefois la France convoitait la Belgique ; ses gouvernements estimaient qu'en prenant

Bruxelles, Anvers et Liége, ils eussent grossi la puissance de l'Etat, et consolidé son prestige matériel et moral. En se plaçant au point de vue nouveau, qui s'impose à tous les peuples, l'acquisition de la Belgique ne serait plus pour la France qu'une déplorable opération. Cette annexion, en régime capitaliste, aboutirait à des catastrophes économiques pour nos verriers du Centre, pour nos tisseurs du Nord, pour nos métallurgistes de Saône-et-Loire et d'ailleurs. Elle créerait tout simplement une concurrence intérieure contre laquelle, cette fois, le protectionnisme le plus ardent ne pourrait trouver moyen de réagir. A chaque instant, telle ou telle de nos productions risquerait d'être écrasée.

Autant jadis les agrandissements territoriaux étaient prisés en Europe, quand la culture de la terre était le mode essentiel d'activité, autant nos capitalistes souverains doivent les rejeter délibérément aujourd'hui. Car les domaines nouveaux, que les Etats conquerraient à leurs frontières immédiates, révolutionnés déjà, eux aussi, par le machinisme, ne leur fourniraient point de consommateurs ; ils leur opposeraient seulement une surproduction de plus.

Le champ des conflits contemporains s'est de la sorte transporté dans les mondes lointains, dans ces espaces que les explorateurs mêmes n'avaient point encore sillonnés il y a cinquante ans. Et ces conflits sont innombrables ; de terribles guerres sont en perspective. Chacun menace toutes les colonies d'autrui. Tout Etat se rend compte qu'à moins d'élargir la clientèle de

ses fabriques, il périra, et pour sauvegarder son existence, il ne répugne point à saisir par la force la clientèle des autres Etats.

L'Angleterre et l'Allemagne vivent dans une perpétuelle crise de tension. Ce ne sont point des litiges européens qui les dressent l'une contre l'autre. L'Allemagne, qui a Hambourg et Brême, n'a plus besoin de Rotterdam ou d'Anvers, et l'Angleterre n'aspire plus à prendre pied sur le continent et à redevenir vulnérable. Mais la Grande-Bretagne voudrait tuer le trafic grandissant de l'empire germanique, et par suite lui ravir les stations qu'il s'est créées sur les mers, tandis que celui-ci, mal partagé dans la délimitation de l'Afrique et de l'Asie, souhaiterait bien enlever quelque riche marché au Royaume-Uni.

Pendant plusieurs années, l'Angleterre et la France se sont mesurées du regard. La France entendait empêcher sa rivale de construire sa ligne ferrée du Cap au Caire, et le cabinet de Londres eût été fort aise de dépécer une fois de plus le domaine colonial que le gouvernement de la République s'était reconstitué.

D'une face à l'autre du monde, les problèmes de débouchés, se substituant aux problèmes de frontières, arment les unes contre les autres les nations industrielles. La France et l'Allemagne sont beaucoup plus animées par leurs convoitises africaines, que par les souvenirs de 1870-71 et par l'annexion de l'Alsace-Lorraine. La France et l'Italie ont failli en venir aux mains, non point pour la ligne des Alpes, mais

pour la Tunisie et la Tripolitaine. L'Angleterre et la Russie ne se heurtent ni dans la Baltique ni dans les détroits du Nord, mais en Afghanistan, à la lisière de l'Inde ; l'Allemagne et les Etats-Unis, dépourvus jadis de tout point de contact, ont appris à se combattre commercialement dans le Pacifique ; il n'est pas jusqu'au Japon, qui désormais ne semble appelé à heurter ses flottes et ses armées contre celles de la France, de l'Union, de l'Allemagne, peut-être même de l'Angleterre, depuis que sa prodigieuse expansion industrielle l'a poussé hors de ses frontières.

Le colonialisme a multiplié (et ce n'est point là le moindre de ses torts), les surfaces de frottements entre tous les Etats contemporains de quelque importance. La nature les avait séparés les uns des autres, jetant entre eux des chaînes de montagnes, de larges fleuves, des bras de mer, des océans. Violentant la géographie primitive, ils se sont dotés d'innombrables frontières mitoyennes.

La France et l'Allemagne se rencontrent sur la côte de Guinée, tandis que l'Angleterre et la Russie, distantes de milliers de kilomètres, ont trouvé brusquement leurs possessions juxtaposées dans l'Asie centrale. Les dépendances françaises et anglaises, les dépendances anglaises et allemandes sont souvent enchevêtrées, au point que seules des lignes conventionnelles, plus ou moins bien tracées et étudiées, les délimitent.

Cette transformation de la carte du globe, qui n'est pas encore terminée, ne saurait servir

la cause de la paix. Au fur et à mesure que s'accroît la contiguïté entre deux nations augmentent les chances de conflagration. Déjà fermentaient des rancunes séculaires, des haines ataviques, auxquelles s'adjoignaient les appétits mercantiles rivaux. La communauté de lisière diplomatique est un élément menaçant, répété à l'infini, de discorde et de guerre.

Aussi ne sied-il point de s'étonner que le colonialisme ait fourni un nouveau prétexte aux armements de terre et de mer, aux dépenses d'outillage belliqueux, au renforcement des troupes et des flottes. Jadis, chaque Etat n'avait à surveiller que deux, trois, quatre frontières d'une étendue limitée ; sa marine n'avait d'autre objectif que de garder ses côtes ou de brûler éventuellement le littoral de l'adversaire. Par là on s'explique qu'en dehors de l'Angleterre, puissance insulaire, les nations, jusqu'à une date récente, n'aient point mis leur vigueur navale au premier plan de leurs soucis.

Mais l'expansion coloniale a bouleversé l'équilibre et l'économie de toutes choses. Comme les territoires occupés tendaient à s'élargir à l'infini, couvrant une surface triple, quintuple, décuple de celle de la métropole ; comme aussi l'effectif des sujets augmentait sans relâche, il était nécessaire de créer des milices spéciales pour protéger les acquisitions nouvelles. De là, la formation des armées coloniales composées mi-partie d'Européens, mi-partie d'indigènes, qui ont maintenant partout surgi.

Mais il ne suffit pas d'entretenir sur place des contingents permanents, capables à la fois de refouler une révolte des natifs et de repousser une invasion étrangère. Il importe que les communications soient établies, avec quelque certitude, entre la métropole et les diverses parties de son empire. La France, qui envisage l'éventualité d'une rupture avec le Japon et d'une descente des troupes nipponnes dans le golfe du Tonkin, n'ignore point que les 34,000 hommes cantonnés dans l'Indo-Chine seraient impuissants à soutenir pareille attaque. Il lui faut donc déverser à temps des régiments sur son domaine asiatique, et aussi lutter sur mer, pour couper la route aux transports de l'ennemi. Cette action à double fin ne se peut concevoir que par le renforcement de l'escadre, et par l'entretien de divisions navales égales à celles dont le Mikado disposerait en ces parages. On doit donc s'attendre à de nouvelles demandes de crédits de la part du gouvernement.

De même, si l'Allemagne rêve de disputer au Royaume-Uni sa prééminence commerciale, et d'arracher par suite aux Anglais quelques-uns de leurs dépôts de charbon ou de leurs annexes lointaines, il lui convient de développer ses armements sur mer ; — et telle est en effet la préoccupation qui assiége, depuis plusieurs années, Guillaume II, ses ministres et la ligue navale, plus ou moins officieuse, qui a été chargée de stimuler l'opinion. Le cabinet de Berlin aspire à créer une flotte qui puisse rivaliser avec

celle du Royaume-Uni et qui corresponde à ses gigantesques velléités d'expansion économique. Si l'Amérique, à l'heure présente, consacre d'énormes et croissantes dotations à la marine militaire, c'est que l'acquisition des Philippines, de Hawaï et des Antilles lui a ouvert des horizons nouveaux ; et en serrant encore de plus près les faits, nous pourrions démontrer que partout, l'extension coloniale a eu, pour corollaire forcé, le marinisme.

Mais il vaut mieux citer des chiffres, qui préciseront un point de fait capital. Nous laisserons en dehors le Japon. De 1898 à 1904, les sept grandes nations de race blanche : l'Angleterre, la France, la Russie, l'Allemagne, l'Autriche-Hongrie [1], l'Italie, l'Union Américaine ont porté leurs dépenses navales de 1,725 à 2,485 millions, c'est-à-dire que la majoration a atteint 38 0/0. L'Allemagne a poussé ses dotations de 157 à 286 millions, tandis que l'Amérique passait de 300 à 550 millions, et l'Angleterre de 600 à 875 millions.

Pour mesurer d'ailleurs toute la répercussion, que l'expansion exotique a exercée sur les budgets militaires, il faudrait tenir compte des créations de points d'appui ; mais comme nous avons déjà plus haut examiné le coût pécuniaire du colonialisme, nous estimons inutile de nous attarder à cette matière.

L'influence morale du colonialisme n'est pas

1. L'Autriche-Hongrie n'a pas de colonies ; aussi l'accroissement de sa flotte n'a-t-il pas été comparable à celui des autres Etats.

moins déplorable. Durant la période de la paix européenne, qui a succédé à l'unification germanique, et qui n'a été troublée que par la guerre russo-turque de 1877-78 et par le conflit serbo-bulgare ou par le conflit gréco-turc, il a maintenu intacts le prestige de l'uniforme et l'autorité du sabre. Alors que les armées restaient face à face, sans sortir de l'immobilité, derrière les lisières d'Etats, des détachements nombreux opéraient aux quatre points cardinaux, hors du continent. Entraînés par leurs instincts belliqueux, les peuples suivaient avec soin ces expéditions faciles, où les fusils et les canons perfectionnés fauchaient des milliers « d'inférieurs ». On s'enthousiasmait pour les traits d'héroïsme, que les journaux contaient complaisamment ; on exaltait la bravoure et l'intelligence des généraux chargés de conduire ces campagnes ; on portait si haut leurs victoires, que certains d'entre eux étaient assimilés aux plus grands conquérants de tous les temps. Cette lutte continue sur les deux hémisphères, qui surexcitait la curiosité, qui développait le chauvinisme, contribuait à perpétuer l'orgueil et la domination de la caste militaire. L'officier, qui dans l'apparente concorde européenne, et dans la suppression momentanée des grandes conflagrations, eût perdu une part de sa considération traditionnelle, renouvelait sa puissance dans les tueries de sauvages.

En même temps, le colonialisme ranimait de proche en proche les instincts de barbarie et les tares sommeillantes. Il n'est jamais bon, pour

une nation, de verser dans la destruction des races, d'admettre le despotisme et l'asservissement. Les actes odieux tolérés par les gouvernements dans l'Afrique équatoriale, loués même par certains, ressuscitaient des sentiments déjà atténués par une culture plus grande, par les campagnes anti-esclavagistes du milieu du siècle, par la propagande de tous les penseurs. Il apparaissait que sous les déclamations humanitaires, l'homme demeure un loup pour l'homme, et qu'à l'usage de sa force il ne connait d'autres limites que la résistance de la force d'autrui. Les méfaits et les crimes coloniaux jouèrent, pour notre génération, le même rôle que les combats de gladiateurs ou les massacres de chrétiens dans la Rome impériale. En cette perpétuelle fête du sang, en ce brutal assujettissement de la faiblesse, l'Europe vit surgir de nouveau les passions des vieux âges. Une détérioration continue de l'esprit public a suivi partout la phase de la conquête exotique.

En même temps, le colonialisme balayait sous son souffle délétère et violent les quelques garanties obtenues par les masses. Les Parlements avaient le droit écrit de se prononcer sur la paix et sur la guerre; eux seuls pouvaient accorder des crédits d'expédition. On passa outre à toutes les constitutions. De même qu'on brutalisait les noirs et les jaunes, on brutalisa la volonté populaire. Comme les foules, malgré tout, n'étaient point sympathiques aux campagnes d'Asie et d'Afrique, dont elles percevaient les mobiles et discernaient les dangers, on se

passa du concours de leurs représentants. Les Ferry et les Crispi multiplièrent les initiatives de vacances, restaurèrent dans leur plénitude les prérogatives de l'exécutif, et se comportèrent en despotes omnipotents. Ainsi fut éludé le principal, sinon l'unique mérite du parlementarisme, qui est de fractionner l'autorité au point de la rendre parfois inoffensive, et impuissante pour le mal.

Il faudrait se livrer à de plus longs développements encore, pour étudier toute l'influence que le colonialisme a détenue et détient toujours sur l'évolution de la vie politique. Aucun facteur de régression ne fut aussi néfaste que lui ; mais il sied de ne pas le détacher un seul instant de son massif piédestal, du régime qui l'a engendré : le capitalisme.

UNIVERSITY OF CALIFORNIA

CHAPITRE VIII

LE COLONIALISME ET LA RÉVOLUTION MONDIALE

Nous touchons au point le plus important de cette étude. Quels sont les effets du colonialisme sur la structure sociale ? Quelles sont les conséquences qu'offre son développement continu, pour les prolétariats nationaux, et pour la classe ouvrière, envisagée universellement ? Quelle est sa contribution au processus de l'Etat capitaliste, et par suite quelle attitude les travailleurs organisés adopteront-ils à son égard ? Tous ces problèmes sont connexes. En réalité, ils ne forment qu'une seule et même question d'intérêt primordial.

Les apôtres à outrance de l'expansion exotique, les champions de l'impérialisme, se sont attachés à démontrer que toute conquête d'un domaine nouveau, en amenant de nouvelles couches de consommateurs, ou en apportant des matières brutes à une industrie nouvelle, tendait à améliorer le sort des salariés. On a fait valoir longtemps, à l'appui de cette thèse, la condition de l'ouvrier qualifié d'Outre-Manche, dont la paie quotidienne dépassait de beaucoup celle du Belge, du Français ou de l'Allemand. On tirait argument du prodigieux tribut que

l'Inde déversait sur la mère-patrie, pour exalter les services, la valeur collective des entreprises à longue portée. Peut-être le tableau, si chargé qu'il fût, offrait-il quelque parcelle de vérité, bien qu'on regardât toujours le travailleur en place, et qu'on négligeât le chômeur involontaire. Mais c'est en une très brève étape de son histoire, que l'Angleterre a détourné, sur son énorme prolétariat, une part des richesses asiatiques ; et bientôt le colonialisme, là-bas comme partout, a aggravé la misère et déprécié la main-d'œuvre, en multipliant les sans-travail.

Laissons le Royaume-Uni, et considérons l'ensemble des nations colonisatrices. Pendant une courte période, alors qu'elles ne produisent pas elles-mêmes, les possessions accroissent la demande des objets manufacturés ; mais, révolutionnées par le capitalisme qui s'y implante sans délai, elles essaient de produire à leur tour. Et comme elles ont l'avantage d'avoir des ouvriers à des prix dérisoires ; comme le noir et le jaune obéissent à des règlements, et acceptent un traitement, dont le blanc s'indignerait, elles acquièrent, dans la concurrence internationale, des avantages signalés. Non seulement elles aboutissent à restreindre les exportations de la métropole sur leur propre marché, mais encore elles rivalisent avec cette métropole, et lui dérobent des clients. Le développement de la production textile au Canada et dans l'Inde a porté préjudice aux ouvriers du Lancashire, de même que les progrès de l'agriculture et de la

viticulture en Algérie et en Tunisie alourdissent encore la détresse de nos journaliers.

Ainsi le colonialisme, par une invincible fatalité, engendre une surproduction nouvelle, — surproduction industrielle, surproduction agricole, — et cette crise déchaînée dans l'univers élargit son aire, au fur et à mesure que de nouvelles terres sont gagnées par le capitalisme. Il en résulte une recrudescence de misère, une extension du chômage, une restriction des salaires. Le phénomène est brutal, général, indubitable. Il s'exerce avec la vigoureuse précision d'une loi. Point n'est besoin de l'exposer, de l'expliquer longuement, tant il apparaît simple et évident.

Mais au moment même où il rétrécit le marché du travail, et où il diminue les chances ordinaires du prolétariat, le colonialisme ajoute encore aux exigences usuelles de la fiscalité d'Etat. Pour suffire aux dépenses de conquête, d'administration, d'aménagement, la classe dirigeante réclame des millions ou des dizaines de millions, qui pèsent en très grande partie sur la classe dirigée. C'est celle-ci, en toute éventualité, qui supporte la charge des frais généraux de la nation. On réduit ses moyens d'existence et on aggrave ses taxes. Elle reçoit moins et paie davantage. Toute la moralité des aventures impérialistes est là. Elles ne servent pas, comme d'aucuns l'ont affirmé, la collectivité ; elles ne servent même pas la majorité, mais une infime minorité, qui les exploite, pour aggraver son prélèvement sur le produit du

travail. Comment, en se plaçant à ce point de vue déjà, le prolétariat pourrait-il trouver quelque avantage à souscrire à un système, qui le ruine et qui l'écrase, qui augmente la précarité de son sort, l'instabilité de son emploi, et qui, à la fois, le frustre de ses dernières ressources ?

Mais ce n'est point tout encore. Par l'impulsion nouvelle qu'il imprime à la guerre économique mondiale, le colonialisme contribue à disloquer la classe possédante, à atténuer ses effectifs, et à accroître celui des prolétaires.

La bourgeoisie industrielle, la petite et la moyenne propriété rurales, sont cruellement atteintes, elles aussi, par l'éveil des contrées neuves à la production manufacturière et agricole. La filature britannique, après s'être enrichie des dépouilles de l'Inde, appréhende une faillite, que provoquerait la filature de Bombay et de Calcutta. La transformation textile a progressé, autour de ces deux grandes villes, avec une vertigineuse célérité. Les tarifs douaniers, si légers soient-ils, qu'a institués le gouvernement anglo-indien pour protéger les cotonnades indigènes, ont suscité outre Manche la colère et l'effroi. La puissante industrie française des Vosges et de la Seine-Inférieure prévoit déjà l'apparition d'usines rivales sur la côte de Guinée et dans l'Indo-Chine, tandis que les propriétaires de nos départements du Midi dénoncent la poussée viticole de l'Algérie et de la Tunisie, et que nos agriculteurs et nos éleveurs du Centre et du Nord font une guerre acharnée à certaines importations de notre em-

pire africain. L'on s'est repenti bien vite d'avoir si effectivement colonisé. Le colonialisme a accentué l'antagonisme entre la grande et la petite propriété, la grande et la petite industrie.

Les opulents capitalistes ont su tirer parti des expéditions de conquête, mais les manufacturiers peu aisés commencent à comprendre, un peu partout, qu'ils ont fait une fâcheuse opération en s'associant au système, pendant que les petits détenteurs de biens-fonds voient s'accumuler des menaces qu'ils ne peuvent conjurer. Par un outillage perfectionné, on réussit encore à lutter avec une production qui s'arme d'une main-d'œuvre asservie. Avec des réserves compactes, on aboutit encore à traverser les phases de surproduction, qui s'accumulent de plus en plus, qui se succèdent presque sans transition. Mais la portion de la bourgeoisie qui en est réduite aux installations sommaires croule au premier choc, laissant le champ plus libre à l'oligarchie financière. Le colonialisme proprement dit joue donc le même rôle que la mise en valeur des terres autonomes. Toute activité exotique qui s'institue porte un coup aux classes dirigeantes des vieilles nations.

Mais ces classes se dissocient, éclatent sous la pression de la concurrence aggravée, en suivant le processus indiqué par le Manifeste des Communistes[1]. Les débris éliminés de la bourgeoisie, les entrepreneurs ruinés, les agricul-

1. Voir les numéros 8 et 9 - 10 de la *Bibliothèque socialiste*.

teurs spoliés de leurs biens par le mécanisme économique s'en vont rejoindre le prolétariat dont ils grossissent la masse. Partout, dans les pays qui ont colonisé, et dans ceux mêmes qui n'ont pas colonisé, mais qui éprouvent le contre-coup des initiatives d'autrui, — la décomposition de la caste dominatrice s'accentue. C'est la plèbe ouvrière qui s'enrichit des éléments expulsés; mais son sort n'en devient que plus misérable, puisqu'elle compte avec la rivalité de ces nouveaux travailleurs forcés en quête d'emplois. Combien de propriétaires ont déjà été expropriés par la concurrence des viandes de l'Australie, des beurres de la Nouvelle-Zélande, des vins de la Mitidja ? Et combien d'autres encore vendront leurs métiers, le jour où les colonies productrices de coton transformeront sur place la matière première ? Ce recrutement indéfini du prolétariat est le trait capital de l'histoire contemporaine. Il aggrave le dénûment des ouvriers, mais en même temps, il accroît l'énergie de subversion de la classe dominée.

D'abord, au fur et à mesure que son effectif s'élève, qu'il déploie davantage ses foules opaques dans les faubourgs des cités, le prolétariat prend une conscience plus exacte de sa force; au fur et à mesure qu'il souffre plus rudement, que le chômage se fait plus fréquent, que le salaire est plus disputé, il est poussé instinctivement, comme à son insu, vers l'organisation.

Ensuite, la classe ouvrière des vieux pays, de

ceux où depuis un siècle et plus, le machinisme s'est implanté, s'aperçoit que l'évolution industrielle engendre universellement les mêmes effets. Le colonialisme, en important l'exploitation outrancière dans les contrées exotiques, en y introduisant les modes de production qui ont prévalu en Europe, y convertit la masse des noirs et des jaunes en prolétariat. En étendant sa suzeraineté, le capitalisme suscite aussi les énergies de résistance, les haines, la lassitude du présent, la volonté d'un avenir meilleur. Automatiquement la poussée révolutionnaire se développe sur les mondes conquis. Toute victoire de la grande bourgeoisie hâte l'échéance des transformations essentielles.

D'ailleurs, tandis que le prolétariat couvre le globe de ses chaînons de plus en plus rapprochés, de mieux en mieux soudés, la bourgeoisie perd une part croissante de sa vigueur de coercition... Sa force se réduit à proportion même de la restriction de ses contingents, et nous avons vu que le colonialisme coopère à la dissociation continue qui la travaille et qui l'épuise. Les dirigeants d'Europe, en cas de soulèvement armé du peuple, n'ont plus seulement à compter avec l'attaque des salariés de la métropole, mais avec l'insurrection quasi inévitable des tribus assujetties ; et contraints de diviser les corps de répression, dont ils sont de moins en moins sûrs, ils sentent fléchir leur sérénité, décliner leur certitude du succès.

En dernier lieu, le colonialisme a porté une atteinte redoutable à ce qu'on pourrait appeler

la respectabilité apparente de la caste financière, industrielle et commerçante. Celle-ci se croyait encore tenue, sur son terrain primitif d'éxploitation, à des ménagements, à de sages réserves. Dans les autres continents, se jugeant soustraite à tout contrôle, elle a étalé impudemment ses tares, exposé ses convoitises, développé ses rapines, et affronté le scandale sous toutes ses formes. Ses expéditions, ses conquêtes, ses créations d'empire ont ainsi encore diminué son prestige moral et surexcité le mépris des masses ; et comme les gouvernements, défenseurs des intérêts capitalistes, ont toléré, encouragé ces hontes et participé à d'effroyables ignominies, ils ont sacrifié les dernières parcelles d'une autorité qui ne se soutenait plus que par le plus singulier des hasards.

Le colonialisme a, en somme, alourdi le servage du prolétariat, mais il a en même temps accéléré sa formation et précipité sa libération. Si les ouvriers de France ou d'Angleterre étaient demeurés isolés au milieu d'un monde sommeillant, fossilisé en quelque sorte, jamais ils n'eussent pu, par leurs propres armes, forger une société différente. La bourgeoisie a eu cette délicatesse involontaire de leur donner d'innombrables auxiliaires, et de briser certains des obstacles qui entravaient leurs progrès.

Et si l'on recherche maintenant quelle doit être l'attitude de la classe ouvrière consciente, du socialisme, vis-à-vis de l'expansion coloniale, qui n'a peut-être pas encore achevé son œuvre, on dira qu'elle ressort assez nette-

ment des considérations exposées ci-dessus...

Il n'est pas en notre pouvoir d'arrêter l'élan colonialiste, qui est engendré spontanément par le régime capitaliste; car si les socialistes étaient assez forts pour rompre cette course aventureuse, si les prolétaires étaient assez organisés pour opposer leur veto à toute entreprise nouvelle, ils concluraient légitimement qu'ils sont devenus les maîtres de l'Etat; et alors leur action, de négative, deviendrait positive; la résistance céderait la place à l'assaut.

Mais la classe ouvrière ne saurait non plus se laisser prendre au mirage des mots, aux séductions de la phraséologie humanitaire. Elle doit reconnaître qu'il n'y a point de colonisation pacifique, que toute colonisation détermine la violence, la guerre, le sac des villes, la spoliation des tribus, l'asservissement plus ou moins déguisé. Son autorité est assez grande déjà, pour qu'elle marque sa solidarité effective avec les indigènes annexés, en revendiquant pour eux des droits essentiels, des sauvegardes d'existence et de subsistance; elle profitera de tous les débats, qui s'ouvrent dans une enceinte quelconque, pour flétrir la conquête exotique, l'impérialisme, pour déduire les conséquences logiques de l'expansion capitaliste.

Le colonialisme sera aux mains des prolétaires conscients, s'ils s'attachent à l'étude minutieuse des phénomènes contemporains, un puissant et admirable instrument de propagande. C'est en l'examinant qu'on saisit sur le vif toutes les tares de l'Etat moderne et qu'on

apprécie le cynisme des rapines bourgeoises. C'est en envisageant ses modes de développement, ses effets directs et indirects, qu'on apprend à apprécier la solidarité d'intérêts, qui fond en une masse commune, tous les souffrants, tous les écrasés du monde, en dépit des différences de race, de couleur et de langue.

TABLE DES MATIÈRES

Pages

INTRODUCTION..... 5

I. Aperçu général de la colonisation contemporaine..... 9

II. Les causes du Colonialisme..... 21

III. Guerres et révoltes..... 35

IV. Le coût des colonies..... 47

V. La condition des indigènes..... 60

VI. Le commerce colonial..... 75

VII. Le Colonialisme et le militarisme..... 87

VIII. Le Colonialisme et la révolution mondiale.. 101

Ce volume a été composé et tiré par des ouvriers syndiqués.

Pithiviers. — Imprimerie L. GAUTHIER.

BIBLIOTHÈQUE SOCIALISTE

La **Bibliothèque socialiste,** dont la *Société Nouvelle de librairie et d'édition* a entrepris la publication, comprend des œuvres de propagande et de doctrine, des études historiques et biographiques, des réimpressions et des traductions d'ouvrages socialistes importants, etc.

La **Bibliothèque socialiste** forme une série de volumes in-16 d'un format commode et d'une impression soignée.

La **Bibliothèque socialiste** *paraît par numéros de cent pages,* les œuvres étendues comprenant, s'il y a lieu, deux ou trois numéros (200 ou 300 pages).

Prix du numéro 0 fr. 50. Franco à domicile 0 fr. 60. Le numéro double 1 fr. ; franco 1 fr. 20. Le numéro triple 1 fr. 50 ; franco 1 fr. 80.

SOCIÉTÉ NOUVELLE DE LIBRAIRIE ET D'ÉDITION

BIBLIOTHÈQUE SOCIALISTE

N° 1. MAURICE LAUZEL. *Manuel du coopérateur socialiste.*
N°s 2-4. EMILE VANDERVELDE. *Le Collectivisme et l'évolution industrielle.*
N° 5. HUBERT BOURGIN. *Proudhon*, avec portrait.
N°s 6 et 7. LÉON BLUM. *Les Congrès ouvriers et socialistes français* (1876-1900).
N°s 8 et 9-10. KARL MARX et F. ENGELS. *Le Manifeste communiste*. I. Traduction nouvelle par CH. ANDLER. — II. Introd. hist. et commentaire de CH. ANDLER.
N°s 11 et 12. WILLIAM MORRIS. *Nouvelles de nulle part.* Extraits trad. par LA CHESNAIS, avec portrait.
N°s 13 et 14. ANATOLE FRANCE. *Opinions sociales.*
N° 15. A. MILLERAND. *Le Socialisme réformiste français.*
N° 16. F. FAGNOT. *Le Syndicalisme anglais.*
N° 17. A. CRÉHANGE. *Le Gaz à Paris.*
N°s 18-19. FOURIER. *Le Socialisme sociétaire.* Extraits publiés par HUBERT BOURGIN, avec portrait.
N° 20. ALBERT THOMAS. *Le Syndicalisme allemand.*
N° 21. A. SCHAEFFLE. *La Quintessence du socialisme.*
N° 22. MAXIME LEROY. *Le Code civil et le Droit nouveau.*
N°s 23-24. LIEUTENANT Z. *L'Armée aux Grèves.*
N° 25. GEORGES RENARD. *Paroles d'avenir.*
N° 26. I. TCHERNOFF. *Louis Blanc.*
N° 27. EUGENIO RIGNANO. *La Question de l'Héritage.*
N°s 28-29. EDOUARD DOLLÉANS. *Robert Owen.*
N°s 30 et 31. EDGARD MILHAUD. *La Tactique socialiste.*
N° 32. ADRIEN VEBER. *Les Impôts.*
N° 33. ÉTIENNE BUISSON. *La Grève générale.*
N° 34. F. FAGNOT. *Le Chômage.* I.

N° 35. F. FAGNOT

LE CHOMAGE

II

164

14 DAY USE

RETURN TO DESK FROM WHICH BORROWED

LOAN DEPT.

This book is due on the last date stamped below, or on the date to which renewed.
Renewed books are subject to immediate recall.

16Jan59AB	
REC'D LD	
JUL 11 1959	
20Feb65SG	
REC'D LD	
JUN 1 '65-1PM	
JUN 12 1969 0 3	
JUN 11 '69-12 AM	

LD 21A-50m-9,'58
(6889s10)476B

General Library
University of California
Berkeley

YA 01047

881660

JV185
L6

THE UNIVERSITY OF CALIFORNIA LIBRARY